Fir dech a fir däi Land

Publication périodique
du Service National
de la

Protection Civile

n° 57/2003

SOMMAIRE

Editorial	4
Les activités de la Protection Civile en 2002 et pour 2003	6
Statistiques	39
Colloque des cadres	51
Ein “Hundeleben” zur Rettung von Menschenleben !	56
Flugzeugkatastrophe vom 6. November 2002	59
Merci fir de Merci	62
La Protection Civile en Grèce	64
Le SAMU social	66
Réckbléck: Der Tod im Untergrund	69
Unser vielseitiger Fuhrpark	71
Die Containerküche des Zivilschutzes	74
Programme de formation à l’ENPC 2003 - 2004	75
Aus- und Weiterbildung bei der Protection Civile	79
Liens Internet	81
Changements intervenus au sein des cadres du Service National de la Protection Civile	82

MESSAGE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Les services de secours relevant du Ministère de l'Intérieur - Service national de la protection civile et services d'incendie - font quotidiennement preuve d'un engagement hors pair pour venir en aide aux blessés, aux malades, aux victimes d'accidents ou de sinistres, bref aux personnes en détresse.

L'année écoulée a toutefois été marquée par un événement particulièrement dramatique : l'accident tragique d'un avion le 6 novembre 2002 entre Niederanven et Roodt/Syre se soldant par 20 morts et 2 blessés graves. Cet accident a été ressenti comme un traumatisme par l'ensemble de notre pays.

Plus de 180 sauveteurs, pompiers bénévoles et professionnels, ambulanciers, médecins, infirmiers, membres de l'unité psychologique et policiers ont œuvré de leur mieux pour gérer efficacement cette catastrophe d'une ampleur rarement connue au Grand-Duché de Luxembourg.

Il m'importe d'emblée de féliciter les membres de la protection civile et les sapeurs pompiers de l'excellent travail qu'ils ont accompli pour mener à bien cette intervention difficile et délicate.

Tous les services de secours sont intervenus de façon exemplaire et je leur adresse mes remerciements chaleureux.

Malheureusement, d'aucuns ont cru devoir, à la suite de cet accident, déclencher sur la place publique une polémique aussi stérile que déplacée.

J'aimerais donc, encore une fois, insister sur le peu d'importance que revêtent à mes yeux les questions de savoir qui des nombreux intervenants a été le premier sur place, qui a extrait le pilote de la carcasse de l'avion, qui a assisté aux conférences de presse, qui a été remercié en premier par les autorités, etc.

Une intervention d'une telle envergure exige une solidarité de tous les intervenants, à quelque organisation qu'ils appartiennent. Ce qui importe - que ce soit lors d'évènements médiatisés comme l'accident du 6 novembre 2002 ou de toute autre intervention - ce n'est pas l'uniforme que portent les intervenants, mais c'est essentiellement l'aide qu'ils apportent aux victimes. Des polé-

miques dans ce domaine ne sont ni dans l'intérêt des services de secours, ni dans l'intérêt d'une organisation optimale des interventions.

J'aimerais donc saisir l'occasion qui m'est donnée pour lancer un vibrant appel à l'unité de nos services de secours, à leur engagement solidaire pour une cause commune, une cause noble qui doit être au centre de leurs préoccupations : l'aide et le soulagement des concitoyens en détresse et dans le besoin.

Permettez-moi enfin de renouveler, au nom du Gouvernement et en mon nom personnel, tous mes remerciements aux nombreux volontaires de la Protection civile qui pendant l'année écoulée se sont engagés avec dévouement pour assister et secourir leurs prochains.

Michel Wolter
Ministre de l'Intérieur

LES ACTIVITÉS DE LA PROTECTION CIVILE EN 2002 ET POUR 2003

1. Relations Internationales

La direction de la Protection Civile entretient des contacts intensifs avec différents partenaires au niveau international. Au courant de l'année 2002, des représentants de la direction de la Protection Civile ont participé à plusieures réunions dans le cadre des comités internationaux suivants :

1.1. Réunions au niveau de l'OTAN

Le 8 octobre 02 la direction de la Protection Civile a été représentée lors d'une réunion du Comité de Protection Civile en configuration CPEA ainsi qu'au séminaire de 2002 sous le thème " Relever le défi de la Protection Civile ". De nombreuses conférences sur des sujets en relation avec les dangers et les catastrophes menaçant les sociétés modernes et la protection d'infrastructures vitales ont donné lieu à des échanges intéressants entre les représentants d'une quarantaine de nations.

Du 3-6 septembre 2002, un représentant de la direction de la Protection Civile en étroite collaboration avec des représentants du Haut Commissariat à la Protection Nationale et de l'Armée Luxembourgeoise, a participé à la réunion du " Long Term Scientific Study " de l'OTAN à Delft aux Pays-Bas qui avait pour objectif de prévoir les modifications en sciences et technologies sur une durée de 10-15 ans, en prenant en compte les nombreuses avancées dans le domaine chimique et biologique.

1.2 Au niveau de la Commission Européenne

- Réunions des directeurs généraux des services de Protection Civile européens
- Réunions régulières du Réseau Permanent des Correspondants Nationaux en matière de Protection Civile
- Réunions du Comité du programme d'action et du mécanisme en faveur de la Protection Civile de la DG Environnement- Protection Civile, environnement et sécurité nucléaire

- Participation à des séminaires réunissant les différents services de Protection Civile de l'Union Européenne notamment sur la préparation de la Protection Civile face aux menaces terroristes (Florival en Belgique)
- Réunions du comité d'accompagnement du projet PROCIVNET (réseau de communication par Intranet), réalisé par la Commission Européenne (DG Environnement/Protection Civile). Ce projet vise à instaurer une coordination plus efficace de l'action des Etats membres en ce qui concerne les mesures de Protection Civile en cas d'événement majeur ou d'urgence.
- Réunions du Groupe de travail " CGALIES ", constitué par la Commission Européenne (DG Télécommunications et DG Environnement/Protection Civile). La réalisation de ce projet rend possible de localiser avec une précision de moins de 50 mètres les abonnés mobiles appelant le numéro d'appel d'urgence unique européen 112.
- Atelier européen sur le rôle des volontaires dans les Organisations Non-Gouvernementales en matière de Protection Civile, organisée par la Croix Rouge britannique en étroite collaboration avec l'Union Européenne, qui s'est déroulée à York (Emergency Planning College) du 22-24 février 2002.
- Atelier européen " Information to our children - a key to saving lives " l'Agence des Services suédois de Protection civile, dans le cadre du projet majeur "l'Information au Public" coordonné par la Commission DG Environnement du 26 - 28 septembre 2002

1.3 Au niveau BENELUX

- Réunions régulières dans le cadre du secrétariat général du BENELUX, notamment en matière de transport ambulancier transfrontalier
- Coordination de l'aide médicale urgente lors les transports ambulanciers transfrontaliers dans les pays du Benelux
- Fin 2002, un nouveau groupe de travail en matière de " Gestion de catastrophes au sein du BENELUX ", dont les travaux débuteront en 2003, a été créé.

1.4. Commission mixte franco-luxembourgeoise sur la sécurité nucléaire

- Le Service National de la Protection Civile a participé en étroite collaboration avec la Division de la Radioprotection de la Direction de la Santé ainsi qu'avec le Ministère des Affaires étrangères à la réunion de la commission mixte franco-luxembourgeoise sur la sécurité nucléaire.

- 6ème réunion du Groupe technique franco-luxembourgeois sur la sûreté et la radioprotection à Paris le 22/02/2002

1.5. Au niveau régional

- La direction de la Protection Civile a rencontré à maintes reprises, au courant de l'année 2002, d'une part les autorités françaises en matière de sécurité nucléaire et d'autre part l'exploitant de la centrale électronucléaire de Cattenom, et ceci en étroite collaboration avec la Division de la Radioprotection de la Direction de la Santé.
- Le Service National de la Protection Civile a participé à plusieures réunions de la Commission Internationale pour la Protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS). En 2002, un membre du service a participé aux réunions suivantes :
- 6 février à Metz Réunion du groupe de travail I " Inondations "
- 7 juin à Luxembourg Réunion du groupe de travail I " Inondations "
- 9 septembre à Sulzbach/Saar Réunion du groupe de travail I " Inondations "
- 16 septembre à Trèves Réunion du groupe de travail P " Prévention des pollutions accidentelles "
- 24 octobre à Trèves Réunion du groupe de travail P " Prévention des pollutions accidentelles ".

1.6. Visite de Monsieur Lhota, adjoint du maire Giuliani, le 21 septembre 2002 à la Base Nationale de Support à Lintgen

Il a été un grand honneur pour les responsables des services de secours de pouvoir accueillir Monsieur Lhota dans les locaux de la Base Nationale de Support à Lintgen, à l'occasion d'un exposé sur la gestion de crise et les conclusions que les autorités new-yorkaises ont pu tirer de la catastrophe du 11 septembre 2001, lequel Monsieur l'Ambassadeur des Etats-Unis au Luxembourg, son Excellence Monsieur Peter Terpeluk, avait tenu à organiser.

Monsieur Lhota a souligné l'énorme travail réalisé par les pompiers suite à l'effondrement des deux tours.

L'exposé s'est tenu devant une assemblée d'une cinquantaine de responsables du Ministère de l'Intérieur, de la direction et des unités de secours de la Protection Civile, ainsi que du Service d'Incendie.

2. Infrastructures

2.1. Centres de secours

Au cours de l'année 2002, différentes communes ont commencé à réaliser leurs plans d'agrandissement ou de construction de leur centre de secours.

Ainsi il s'avère que la commune de Junglinster a entamé la construction de son nouveau centre polyvalent qui hébergera le centre de secours pour les unités d'intervention de la Protection Civile et des Sapeurs-Pompiers de la commune de Junglinster.

De même, pour l'administration communale de Mertert qui avait présenté, il y a quelques années, un projet pour construire un nouveau centre de secours, a démarré la réalisation dudit projet au cours de l'année 2002.

Le centre de secours de Kayl, qui a déjà connu des travaux récemment, se voit de nouveau en chantier, en vue de l'agrandissement des garages pour le service de sauvetage de la Protection Civile.

Comme les unités de secours se regroupent de plus en plus et connaissent une collaboration accrue entre les unités d'intervention de la Protection Civile et du Service d'Incendie, l'administration communale d'Esch/Alzette a décidé d'agrandir les garages du service des sapeurs-pompiers et de réunir dans un complexe le service ambulancier de la Protection Civile et le Service d'Incendie de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Des réunions de concertation ont eu lieu en vue de la construction future d'un centre régional commun pour la Protection Civile et les Sapeurs Pompiers des Villes d'Ettelbruck et de Diekirch.

3. Effectifs en personnel

3.1. Personnel fixe

L'effectif total du personnel fixe du Service National de la Protection Civile se compose de:

27 fonctionnaires, dont :

1 directeur
1 directeur-adjoint (inspecteur principal 1er en rang)
1 infirmier gradué hospitalier
2 ingénieurs techniciens inspecteur principal 1er en rang
1 ingénieur technicien détaché au Ministère de l' Intérieur
1 chef de bureau
1 rédacteur principal
1 rédacteur stagiaire
1 artisan dirigeant
1 artisan
16 préposés du service d'urgence
9 employés, dont :
7 employés à tâche complète (dont un en congé pour travail à mi-temps)
2 employés à tâche partielle (dont un en remplacement dudit congé)

14 ouvriers, dont :

1 cuisinier à tâche complète
11 ouvriers à tâche complète
2 ouvriers à tâche partielle.

Il y a lieu de relever que la Protection Civile doit faire face à des missions qui ne cessent d'évoluer, tant en volume qu'en diversité, et doit, au niveau européen et international remplir les mêmes missions que ses homologues des autres pays membres ayant bien plus de ressources humaines à leur disposition. Vu l'évolution des missions et des risques accrus dus aux actes terroristes, l'effectif en personnel administratif de la Protection Civile est loin d'être suffisant.

3.2. Personnel bénévole

Le contingent des agents bénévoles de la Protection Civile compte à l'heure actuelle 2.189 hommes et femmes, regroupés comme suit:

- 25 centres de secours avec un effectif total de 1945 volontaires assurant 24 heures sur 24 le service ambulancier et le service de sauvetage dans le pays,
- le groupe NBC avec un effectif de 34 volontaires,
- le groupe CNA avec un effectif de 26 volontaires,
- le groupe d'hommes-grenouilles avec un effectif de 34 volontaires,
- le groupe canin avec un effectif de 16 volontaires,

- le groupe du support psychologique avec un effectif de 54 volontaires,
- le corps des instructeurs et conseillers techniques avec un effectif de 80 personnes.

Ces chiffres peuvent être considérés comme étant stationnaires. En effet, l'expérience a montré que les départs sont le plus souvent compensés par de nouveaux recrutements.

4. Moyens et Equipements

4.1. Acquisitions opérées en 2002

Un programme d'équipement pluriannuel pour les années 2000-2005, élaboré par la Direction de la Protection Civile, est destiné à assurer d'une part une gestion optimale du charroi et d'autre part une planification judicieuse de l'acquisition du matériel d'intervention des différentes unités de secours. Ce programme prévoit, en ce qui concerne l'année 2002, les acquisitions suivantes :

4.1.1. Véhicules

* 6 ambulances du type camionnette adaptées aux besoins et aux exigences du SAMU
* 1 ambulance médicalisée
* 1 camion porte conteneur
* 1 véhicule de sauvetage rapide
* 1 mini tracteur (tondeuse).

4.1.2. Equipements spéciaux

* 3 scooters sous-marins
* 1 robot de recherche subaquatique télécommandé
* 1 système comportant 10 sondes de mesure du débit de dose du rayonnement ambiant
* 5 dosimètres individuels d'alarme
* 5 simulateurs de réanimation
* 1 serveur NT du système de pré-alerte et de prévision de crues
* premier lot du système de guidage et de localisation des véhicules d'intervention.

4.1.3. Vêtements de protection

Un souci de sécurité des membres de la Protection Civile et de conformité aux normes européennes a amené les responsables de la Protection Civile à remplacer les vestes de sécurité des unités d'ambulanciers et des unités de sauvetage.

4.1.3.1. Vestes de sécurité pour ambulanciers :

Le remplacement des vestes de sécurité pour les ambulanciers a été continué en 2002.

4.1.3.2. Vestes de sécurité pour sauveteurs :

L'acquisition de ces vestes s'échelonnera sur 4 exercices budgétaires.

4.1.3.3. Remplacement des vêtements de protection anti-gaz

Les vêtements en question doivent faire l'objet de ré-épreuves et de remplacements périodiques afin de garantir leur étanchéité et par-là la sécurité du personnel d'intervention.

4.1.4 Communications

4.1.4.1. Remplacement des sirènes d'alarme

Le réseau des sirènes d'alarme et le central des secours d'urgence représentent des équipements vitaux pour la Protection Civile.

Bon nombre de sirènes d'alarme actuellement en service sont encore du type électromécanique, donc d'un type qui n'est plus fabriqué.

Vu la vétusté des sirènes d'alarme et le coût sans cesse croissant investi pour les réparations, il est devenu inévitable de les remplacer. Comme ce remplacement constitue un des postes les plus importants sur le plan financier du programme pluriannuel, la Protection Civile a fait une analyse détaillée et a établi une méthodologie de remplacement judicieuse.

Le coût du remplacement de toutes les sirènes d'alarme électromécaniques est de l'ordre de 2.726.820 € et l'acquisition s'échelonnera jusqu'en 2010.

En 2002, un deuxième lot de 38 sirènes pour le territoire du pays a été acquis.

4.2 Acquisitions en 2003

Les acquisitions suivantes sont prévues pendant l'exercice budgétaire 2003 :

Charroi :

- 1 véhicule SAMU
- 6 ambulances
- 1 ambulance médicalisée
- 1 conteneur support médical
- 1 conteneur tuyaux et pompes
- 1 pelle mécanique avec lame chasse-neige et brosse

Equipements spéciaux

- simulateurs de réanimation pour adolescents et adultes
- 1 lot de matériel de plongée
- 1 système comportant 10 sondes de mesure du débit de dose du rayonnement ambiant
- 5 dosimètres individuels d'alarme
- PC's pour les calculs de dispersion
- fûts de stockage en inox
- étude sur l'informatisation de la planification d'urgence
- mise en place d'un site Internet de la Protection Civile
- Equipements de télécommunications
- 24 postes radio-portatifs
- deuxième lot du système de guidage et de localisation des véhicules d'intervention
- 1 central téléphonique mobile pour des situations d'exceptions
- 1 station de communication via satellite
- installation d'une messagerie vocale grand-public
- 1 tableau avec afficheurs numériques
- 1 modèle d'inondation et de répertoire des risques
- intégration des centres de secours dans la gestion informatisée du CSU 112

Vêtements de protection :

- chaussures de sécurité pour secouristes ambulanciers
- vêtements pour plongeurs
- tenues de sécurité pour plongeurs

- vêtements pour instructeurs
- vêtements pour les membres de l'unité de support psychologique

5. Les mesures prises pour faire face aux risques découlant d'attaques terroristes

5.1. Les risques de terrorisme Nucléaire, Biologique et Chimique au niveau international

L'année 2002 a été fortement marquée au niveau du Service National de la Protection Civile par les mesures prises contre les menaces de terrorisme Nucléaire, Biologique et Chimique au niveau international.

De nombreuses actions ont été entreprises au courant de l'année écoulée afin de garantir au mieux la protection de la population et la préparation des équipes de secours.

C'est ainsi que la Direction de la Protection Civile a participé à d'innombrables réunions, formations, séminaires, exercices au niveau international (Commission Européenne, OTAN, Benelux, etc.) et national pour assurer la préparation des services de secours.

Du matériel spécifique a été acquis, la formation des équipes de secours a débuté, des procédures d'intervention ont été élaborées et ceci en étroite collaboration avec tous les acteurs concernés et notamment avec la Direction de la Santé.

5.2. Acquisitions spéciales pour la lutte contre le terrorisme :

Dans le cadre du risque biologique, le matériel suivant a été acquis :
- Sets d'intervention spécifiques pour les unités de secours
- 2 ambulances spéciales pour le transport de personnes contaminées
- Unités de transport infectieux
- Sets de protection pour les ambulanciers

Dans le cadre du risque chimique, le matériel suivant a été acquis :
- Tenues de protection chimique pour certaines unités de secours
- Appareils respiratoires
- Appareils de détection de substances chimiques
- Matériel de décontamination

6. Système de pré-alerte et de prévision de crues

Le modèle numérique du système de préalerte, de prévision et de crues dans le bassin de la Sûre ne fonctionne correctement que si tous les paramètres influençant l'écoulement des eaux correspondent à la réalité, c. à d. toute modification de l'occupation du sol, ajout de surfaces imperméables, modification du lit des cours d'eau, ajout de bassins de rétention, rénaturation, etc. doivent être prises en considération.

Le calibrage du modèle mathématique s'impose de façon continue, de façon à ce que les projets de mesures de protection contre les crues entreprises par les administrations publiques et les communes puissent y être intégrées, à savoir :

- Aménagement du lit fluvial
- Réaménagement du fond du lit avec intégration et extension de projets de rénaturation
- Augmentation du gabarit de ponts
- Aménagement de systèmes de canalisation, réalisés sur les cours d'eau du bassin versant de la Sûre par les services de la gestion de l'eau.

Un calibrage affiné de l'Alzette jusqu'à Beringen/Mersch à été réalisé, afin d'augmenter la précision des simulations.

En 2002 l'ancien modèle mathématique NASIM à été remplacé par la mise en service d'un nouveau logiciel comprenant un modèle mathématique pluie-débit appelé " Talsim ", et des fonctionnalités de gestion des bassins de rétention. Un logiciel permettant l'interpolation des débits pluviométriques a également été intégré. Ce logiciel, appelé " NINA ", a été mis à disposition par le "Landesamt für Wasserwirtschaft Rheinland-Pfalz" et il permet de joindre les pluviosités aux sous-bassins versants tout en tenant compte du relief. Cette facilité permet d'augmenter la précision du modèle mathématique en éliminant l'adjonction non pondérée des pluviosités comme cela fut effectué avec l'ancien modèle " NASIM ".

La présente validation du procédé d'interpolation a pour but d'affiner et d'augmenter la précision du procédé en y incluant les effets de versant au vent et versant sous le vent.

7. Site Internet des Services de Secours

En date du 30 octobre 2002 le Ministère de l'Intérieur et la Task Force e-Letzebuerg ont publié le cahier des charges relatif à la réalisation du site Internet du Service National de la Protection Civile et du Service Incendie. La mise on-line du site devrait se réaliser au courant du premier trimestre 2003.

Ce site Internet est destiné à la population luxembourgeoise et étrangère et contiendra des informations sur la Protection Civile et le Service Incendie du Ministère de l'Intérieur ainsi que des renseignements pratiques, utiles pour la population au quotidien ainsi qu'en situation d'exception. Il offrira également des services spécifiques aux entreprises, aux organisateurs de manifestations et à la presse.

Le site Internet sera la vitrine de la Protection Civile et du Service Incendie et permettra de renforcer son image de marque au sein de la population en montrant qu'ils savent utiliser les nouvelles technologies de communication et tenir leur place dans la société de l'information.

Le site Internet est le premier pas vers une informatisation plus globale du Service National de la Protection Civile. En effet, la Protection Civile a l'intention de s'engager dans deux autres projets informatiques, à savoir la réalisation d'un Intranet et d'un Extranet dans le cadre de l'initiative e-Letzebuerg.

L'Intranet servira dans le futur d'outil de travail quotidien pour les membres de la Protection Civile. Il devra faciliter leur travail en optimisant l'accès aux informations dont ils ont besoin pour mener à bien leur mission ainsi qu'en simplifiant les tâches administratives. Les avantages de l'Intranet sont très nombreux, notamment : un meilleur partage de l'information, une communication plus rapide, un interface de communication unique, une ergonomie d'utilisation, une possibilité d'interrogation des bases de données ainsi que de nombreux autres avantages.

Le but de la mise en place d'un tel système est finalement d'optimiser l'ensemble des processus administratifs se déroulant tant au sein de la Direction de la Protection Civile qu'au niveau de la relation de la Direction de la Protection Civile avec les centres de secours.

Enfin, la mise en place future d'un Extranet devrait permettre entre autres un échange entre la Direction de la Protection Civile et les différentes autres administrations et services impliqués notamment lors d'événements majeurs

tels que des accidents causant de nombreuses victimes, des incidents à la centrale électronucléaire de Cattenom ou alors des inondations majeures.

8. Le central des secours d'urgence 112

Un total de 435.263 appels a été enregistré au central des secours d'urgence pendant l'année 2002 par rapport à 460.963 appels pour l'année 2001.

Total des appels de 1980 à 2002

Les appels arrivant au Central 112 comportaient :

2.051 appels pour accidents de la circulation
3.517 appels pour autres accidents
21.723 appels pour transports de malades
1.047 appels pour incendies
2.806 appels pour interventions diverses (Inondation, Intempéries, ...)
731 appels sur lignes directes
367.328 appels pour renseignements divers (pharmacies, médecins, hôpitaux de garde)
39.597 appels abusifs

Une moyenne de 1.192,5 appels par jour.

141.852 appels venaient via les réseaux mobiles (32,59%)

9. Les unités de secours

9.1. Le service ambulancier

Le service ambulancier de la Protection Civile est assuré par 24 centres de secours couvrant l'ensemble du Grand-Duché, à l'exception du territoire de la capitale où ce service est assuré par le Service d'Incendie et d'Ambulance de la Ville de Luxembourg.

Le service ambulancier est garanti 24 heures sur 24.

L'équipage d'une ambulance se compose de trois secouristes-ambulanciers volontaires.

Le Service National de la Protection Civile dispose de 51 ambulances qui sont réparties comme suit :

47 ambulances à la disposition des 24 centres d'intervention

1 ambulance pour l'Ecole Nationale de la Protection Civile

3 ambulances de réserve stationnées à la Base Nationale de Support à Lintgen.

Pendant l'année 2002 les ambulances de la Protection Civile ont effectué 27.929 sorties en parcourant 883.610 kilomètres par rapport à 27.409 sorties et 856.198 kilomètres parcourus en 2001.

Ces interventions se répartissent comme suit :

1.566 sorties dans le cadre d'accidents de la circulation

4.791 sorties dans le cadre d'accidents divers (travail, ménage, etc.)

18.911 sorties dans le cadre de transports de malades

2.661 sorties dans le cadre d'interventions diverses (incendies, manifestations, exercices)

Service ambulancier (Evolution des sorties de 1977 à 2002)

Depuis que le service ambulancier est assuré par la Protection Civile, les ambulances ont parcouru un total de 20.501.898 kilomètres lors de 587.153 sorties (de 1962 à 2002).

9.2. Le service d'aide médicale urgente

Depuis le 1er juillet 1989, le service d'aide médicale urgente (SAMU), institué par la loi du 27 février 1986 concernant l'aide médicale urgente, fait partie intégrante des services de secours. Les 3 véhicules du SAMU, c.-à-d. les antennes mobiles transportant sur le lieu de l'urgence vitale les équipes de médecins anesthésistes-réanimateurs et d'infirmiers anesthésistes avec une panoplie de matériel médical le plus sophistiqué, sont stationnés auprès des hôpitaux de garde des régions Luxembourg, Esch-sur-Alzette et Ettelbrück. 1 véhicule de réserve est stationné au Service d'Ambulances et d'Incendie de la Ville de Luxembourg et 1 autre SAMU de réserve se trouve à la Direction de la Protection Civile.

Les statistiques suivantes témoignent du nombre d'interventions effectuées par le SAMU au cours de l'année 2002 :

Ettelbrück :	834 sorties
Esch/Alzette :	1.598 sorties
Luxembourg :	2.739 sorties

Soit au total : 5.171 sorties ou en moyenne, 14 sorties par jour effectuées par les antennes mobiles du SAMU.

Depuis le 1er novembre 1991 le service d'aide médicale urgente est complété au besoin par l'hélicoptère de sauvetage de la " L.A.R. s.à.r.l. " conventionné par l'Etat et mis à sa disposition pour intervenir dans le cadre du SAMU. Doté des mêmes équipements médicaux que l'antenne mobile terrestre, l'hélicoptère peut en cas de nécessité et sous certaines conditions acheminer rapidement le médecin anesthésiste-réanimateur et l'infirmier du SAMU vers le lieu d'intervention.

Un subside de 250.000 € a été versé à la L.A.R. en 2002.

9.3. Le service de sauvetage

Le service de sauvetage qui est garanti 24 heures sur 24 est assuré par 23 centres de secours dont

- 19 centres de secours sont dotés d'un véhicule de sauvetage rapide
- 3 centres de secours constitués bases régionales de support sont dotés de matériel d'intervention lourd
- le centre de secours de Lintgen fait fonction de Base Nationale de Support de la Protection Civile.

L'équipage d'un véhicule de sauvetage rapide se compose d'au moins trois secouristes-sauveteurs volontaires.

Pendant l'année 2002, les véhicules de sauvetage de la Protection Civile ont parcouru 131.994 km au cours de 6.069 interventions; le total du temps d'intervention presté par les volontaires pendant les interventions était de 21.512 heures.

9.4. Le groupe N.B.C. (Nucléaire Biologique Chimique)

Le groupe NBC a dans ses attributions d'intervenir en cas d'incident ou d'accident impliquant des substances radioactives. Ceci serait notamment le cas lors d'un d'accident à une des centrales nucléaires situées dans un des pays voisins, lors du transport de sources radioactives par avion, par route ou par chemin de fer, lors des accidents impliquant des sources radioactives dans le domaine industriel, médical ou de recherche.

Il y a lieu de souligner que, bien que le nom du groupe comporte également les domaines chimique et biologique, le groupe NBC s'est, depuis quelques décennies, limité aux interventions dans le domaine radiologique et nucléaire.

Bien que l'utilisation de substances radioactives ainsi que leur transport, notamment en transit, soit monnaie courante, le Luxembourg n'a heureusement pas connu en 2002 d'incident ou d'accident impliquant des substances radioactives ou matières nucléaires nécessitant l'intervention du groupe NBC.

Même si les interventions se font rares, l'année 2002 fut marquée par une multitude d'activités:

Traditionnellement, le groupe NBC organise chaque année deux exercices d'entraînement pratique sur le terrain. Ces exercices visent la mise en œuvre de procédures et de stratégies d'intervention, permettant l'amélioration des procédures existantes. Pour familiariser d'avantage les membres du groupe avec l'équipement qui est mis à leur disposition et qui devient d'ailleurs toujours plus complexe, des instructions individuelles en petits groupes sont régulièrement organisées et se sont avérées très bénéfiques.

Le Ministère de la Santé a mis en œuvre en 2001/2002 un programme visant l'amélioration de la disponibilité des comprimés d'iodure de potassium stable pour les enfants et les adolescents à absorber en cas d'une urgence radiologique lors d'un accident nucléaire. Le groupe NBC s'est chargé de la distribution des comprimés d'iode stable dans tous les établissements du pays accueillant des enfants (crèches, écoles, lycées,...). Ainsi, le groupe a distribué 102.000 boîtes de comprimés d'iodure de potassium dans quelque 710 établissements.

Comme les années précédentes, le groupe NBC a participé, sous l'égide de l'Armée, aux exercices pratiques de mise en œuvre des stations de décontamination, mises en place dans une série de bâtiments publics présélectionnés,

conformément aux dispositions du plan particulier d'intervention. En 2002, ces exercices ont eu lieu à Redange et Pétange.

Traditionnellement, le groupe participe à des journées de porte ouverte des services de secours qui se sont tenues en 2002 à Lintgen, à Clervaux et à Troisvierges.

Le groupe NBC a apporté son appui technique à la division de la radioprotection pour récupérer quelques paratonnerres radioactifs installés au Luxembourg. La récupération de ces paratonnerres, installés il y a une trentaine d'années, s'impose puisque ces paratonnerres, souvent vétustes, représentent un danger potentiel pour le public.

Des cours de formation dans le domaine de la radioprotection ont été organisés à l'attention des instructeurs en sauvetage et en secourisme de la Protection Civile, ainsi qu'aux élèves de l'école de la Police Grand-Ducale.

Dans le cadre du mécanisme communautaire, la Commission Européenne avait organisé en novembre 2002 un premier Forum de la Protection Civile qui portait sur les risques liés au terrorisme et aux risques naturels et industriels. Le but de ce Forum consistait à échanger des expériences et informations concernant les initiatives prises par les Etats membres dans le but de protéger la population contre ces différents risques. La Protection Civile a présenté à ce Forum, auquel ont participé environ 350 personnes, les mesures prises par le Luxembourg dans le contexte international pour faire face à des urgences nucléaires ou radiologiques.

9.5. Le Centre National d'Alerte

Une des missions du CNA est la collection d´informations en relation avec des incidents nucléaires, chimiques et biologiques en cas de crise ou de guerre. La mission principale des membres du groupe consiste à analyser les situations et de faire parvenir à la cellule de décision les résultats des calculs de dispersion concernant la zone de contamination.

L´étroit échange d´informations et le maintien du contact avec des membres de centres d´alerte d´autres pays se fait par le biais du GOEWDS (Group of Experts on Warning and Detection Systems). Deux membres du groupe ont représenté la Protection Civile luxembourgeoise aux réunions semestrielles à Bad-Neuenahr-Ahrweiler en Allemagne et à Rome en Italie. Le GOEWDS est placé sous la tutelle du Comité de Protection Civile (CPC) de l´OTAN. Afin de

garantir une communication uniforme et efficace entre les pays membres de l´OTAN et les pays d'Europe de l´Est dans le cadre du Partenariat pour la Paix (OTAN) en cas de crise, le GOEWDS organise un exercice international annuel nommé INTEX.

Un membre du CNA représentait le Luxembourg au Operations Working Group (OWG) du GOEWDS. L´OWG s´était réuni en janvier à Guernsey (Channel Islands) pour préparer l´exercice INTEX 2002. Les membres de l´OWG font fonction de membre de l´INTDISTAFF (direction internationale de l´exercice) durant l´exercice INTEX

Le CNA a participé en 2002 à cet exercice INTEX 2002.

Les membres du sous-groupe CATTENOM ont participé à plusieurs exercices nationaux et internationaux.

En octobre, un membre du CNA a participé en tant qu´observateur à l´exercice international COMMONCAUSE 2002 à Bruxelles en Belgique ainsi qu´à l´exercice international EURATOX 2002 à Canjuers en France organisés dans le cadre du mécanisme communautaire visant à favoriser une coopération renforcée dans le cadre des interventions de secours relevant de la Protection Civile.

9.6. Le Groupe Canin

Le Groupe Canin de la Protection Civile a pour mission la recherche de personnes égarées, disparues ou ensevelies sous les décombres.

Celui-ci dispose actuellement de chiens brevetés en quête, en décombres, en pistage utilitaire et même en avalanche.

Les chiens de recherche sont les maillons les plus importants, donc indispensables, durant la recherche de personnes égarées ou disparues. Ils peuvent être utilisés de jour comme de nuit et par tous les temps. Tout être humain répand lors de son passage des particules microscopiques grâce auxquelles le flair aiguisé du chien peut suivre sa trace et localiser une personne disparue.

Les chiens indiquent par aboiement l'endroit de la personne égarée ou enfouie sous des décombres.

Le Groupe Canin se compose actuellement de 12 chiens de recherche et de sauvetage et de leurs maîtres-chiens, d'un chef d'unité, de 2 adjoints au chef

d'unité, d'un instructeur en matière de cynotechnique, d'un instructeur en matière de sauvetage, d'un vétérinaire et de 3 assistants.

Comme tous les ans, le groupe a accompli diverses formations, notamment auprès des Équipes Cynophiles de Recherche et de Sauvetage françaises (Direction de la Défense et de la Sécurité Civile, Direction des Services de Secours et des Sapeurs-pompiers) et pendant 4 week-ends de formation à l'ENPC à Schimpach. D'autre part, il participe régulièrement à des entraînements avec les équipes cynophiles des pompiers de Trèves et du BRH (Bundesverband für das Rettungshundewesen e.v) Rhein-Main-Neckar.

Tous les membres se soumettent régulièrement à 2 entraînements (quête, décombres et pistage) à raison de 6 heures par semaine. Le groupe a participé à diverses démonstrations et exercices.

En 2002 le groupe canin a presté au total 4.160 heures, ce qui fait une augmentation de 651 heures par rapport à l'année dernière, dont :

- 540 heures lors de 14 interventions
- 2.484 heures d'entraînements et de formations au Luxembourg
- 440 heures d'entraînements et de formations à l'étranger
- 696 heures à l'occasion d'autres activités et engagements

9.7. Le groupe des hommes-grenouilles

Au cours de l'année 2002 les hommes-grenouilles ont dû intervenir 19 fois avec 224 heures prestées, dont

- 116 heures lors de 7 interventions de sauvetage de personnes
- 89 heures lors de 3 interventions de recherche de biens
- 3 heures lors de 2 interventions pour accidents de circulation
- 16 heures lors de 7 interventions diverses

1.140 heures de permanence ont été prestées près du lac de barrage d'Esch-sur-Sûre pendant la période du 15 mai au 15 septembre 2002. Cette permanence est prévue par le règlement grand-ducal du 19 mars 1979 instituant près du lac de barrage d'Esch-sur-Sûre un poste de premiers secours pendant la saison touristique.

1.006 heures de permanence ont été prestées à l'occasion d'autres activités et engagements en 2002.

Au total le nombre d'heures prestées en 2002 par les volontaires du groupe d'hommes-grenouilles de la Protection Civile s'élève à 2.370 heures.

Détails de quelques interventions du groupe d'hommes-grenouilles de la Protection Civile :

03.02. accident de la circulation à Wasserbillig: recherche d'1personne noyée, en collaboration avec les pompiers professionnels de Trèves, le centre de secours de Mertert, l'unité psychologique (USP)

28.03. Mertert : un enfant tombé des abords du port dans la Moselle en crue : recherche en collaboration avec les pompiers professionnels de Trèves et l'USP

31.03. la recherche de l'enfant a été continuée avec 13 plongeurs de la Protection Civile

27.04. Bridel/Kopstal : recherche d'une personne dans une station d'épuration et dans les étangs des alentours

29.05. Lultzhausen : sauvetage d'une personne (tentative de suicide)

28.08. Bettembourg : recherche d'une personne dans les alentours de Bettembourg avec le groupe canin, le centre de secours de Bettembourg et les hommes-grenouilles de la Protection Civile.

Les hommes-grenouilles ont participé en autre également à une manœuvre de l'Armée belge.

En outre des équipes de plongeurs de la Protection Civile ont garanti la sécurité lors de maintes activités sportives et périscolaires sur les différents plans d'eau à travers le Luxembourg.

Les hommes-grenouilles de la Protection Civile se soumettent à des entraînements réguliers qui ont lieu soit, en bonne saison, au lac de la Haute Sûre, soit en hiver, à la Piscine de Colmar-Berg et d'Esch/Alzette ainsi qu'à la Piscine Olympique de Luxembourg-Kirchberg, à raison de 2 heures par semaine.

En outre 5 week-ends de formation ont été organisés entre avril et septembre au lac de la Haute Sûre et à l'ENPC à Schimpach.

Des formations ont été organisées avec les pompiers professionnels de Trèves, la "Bereitschaftspolizei Saarland" et des services de secours de la Meurthe et Moselle.

9.8. Transports d'eau potable effectués par la Protection Civile au profit de la population

Pour l'approvisionnement de fortune de la population en eau potable, la Protection Civile intervient à deux échelons, c'est-à-dire pour

- ravitailler la population de certains quartiers ou rues à partir de camions-citernes,
- suppléer au réseau de distribution défectueux par un réseau provisoire à l'aide de tuyaux pour alimenter le réservoir d'eau d'une commune ou d'une localité.

D'autre part, la Protection Civile intervient dans les entreprises industrielles en cas de panne ou de réparation du réseau de distribution d'eau pour éviter toute perte de production.

En 2002, dans le cadre de cette mission, la Protection Civile a presté 24 heures de travail pour le transport de 156.000 litres d'eau.

9.9. La brigade antipollution

Cette brigade est intervenue 17 fois en 2002 dans l'intérêt de la lutte contre la pollution du milieu naturel par hydrocarbures et autres agents chimiques. Pendant l'année écoulée, 55 volontaires de la brigade antipollution ont presté 110 heures lors de ces 17 interventions.

9.10. Unité de support psychologique

9.10.1. Interventions

Les membres de l'USP ont effectué 146 missions au cours de l'année 2002. 50 membres de l'USP ont participé à ces missions.

Le nombre total d'heures d'intervention prestées est de 1804 heures. Le temps de travail cumulé moyen par mission est de 12,4 heures. Le temps d'intervention moyen par sortie est de 4,5 heures. En moyenne, chacun des 50 intervenants a consacré 36 heures à des missions en 2002. Plus de 17.000 km de déplacement en voiture privée ont été enregistrés pour 2002.

Comme dans les années précédentes, la majorité des interventions concernait des accidents (circulation, domestique, travail, loisirs). Outre les accidents, les

raisons de l'intervention du groupe USP sont souvent en en relation avec le décès d'une personne ou alors dans le cadre de tentatives de suicide.

9.10.2. Formation

Au cours de l'an 2002, une 4e session de formation de base avec 22 membres inscrits a été organisée, 18 bénévoles ont réussi.

15 soirées de formation continue ont été organisées par les responsables de l'USP.

Les 64 membres de l'équipe USP furent invités à un séjour de trois jours en Allemagne. Le groupe a rencontré entre autre, durant une entière journée, les responsables du service psychologique de la police à la " Fachhochschule Villingen-Schwenning " pour un échange d'informations très fructueux.

Des réunions d'information auprès des ambulanciers de certains centres d'interventions sur le fonctionnement et les méthodes d'intervention USP ont eu lieu, de même qu'avec les élèves de l'Ecole de Police Grand-Ducale. Il reste à relever que l'USP a régulièrement rencontré les membres de l'équipe SPPG (Service Psychologique Police Grand-Ducale).

9.11 Evénements majeurs

Accident aérien du 6 novembre 2002

L'accident d'avion qui s'est produit le 6 novembre 2002 entre Niederanven et Roodt/Syre et qui a causé la mort de 20 personnes a été un traumatisme pour l'ensemble du pays.

Nous tenons tout d'abord à penser à toutes les familles et proches des victimes qui ont perdu un des leurs lors de cet accident tragique.

Il est évident que pour les services de secours cet événement restera également à toujours dans la mémoire.

Plus de 180 sauveteurs, pompiers bénévoles et professionnels, ambulanciers, médecins, infirmiers et membres de l'unité psychologique ont œuvré de leur mieux pour gérer cette catastrophe d'une ampleur rarement connue au Grand-Duché de Luxembourg.

Les autorités de la Protection Civile tiennent à remercier tout particulièrement l'ensemble des instances internationales qui ont offert leur assistance ; à savoir :

- le Bundeskriminalamt Wiesbaden
- le Ministère de l'Intérieur de Sarre
- les Pompiers Professionnels de Trèves
- les Pompiers Professionnels de Sarrebruck
- le " Katastrophenschutz " de Rhénanie-Palatinat
- la " Kreisrettungsstelle Aachen "
- le Gouverneur de la Province de Luxembourg en Belgique
- l'Hôpital Militaire de Bruxelles

Grâce à une collaboration intense entre les différents acteurs sur le terrain, les opérations de secours ont pu se dérouler dans de bonnes conditions.

Comme il est d'usage après chaque événement de grande envergure, les différents services de secours se sont réunis à la fin de l'intervention afin de réaliser un " debriefing " des opérations de secours et ceci sous la coordination du Ministre de l'Intérieur.

Les conclusions des services de secours tirées lors de cet incident seront insérées dans une nouvelle version du plan nombreuses victimes.

10. Exercices internationaux et nationaux

10.1. La protection des citoyens en cas d'attaque terroriste : Exercice européen de grande ampleur.

EURATOX 2002

Du 27 au 29 octobre 2002, s'est déroulé, pour la première fois, un exercice de Protection Civile de dimension européenne à Draguignan (Var) au camp militaire de Canjuers. Euratox 2002 a simulé les conséquences d'un attentat terroriste impliquant des matières radiologiques et chimiques. Organisé sous l'égide de la Commission Européenne, cet exercice en grandeur nature avait un double objectif :

- tester les chaînes de commandement des secours des Etats Membres face aux conséquences d'un attentat terroriste majeur

- mettre en œuvre le mécanisme européen de Protection Civile en demandant, par l'intermédiaire du centre d'information et de surveillance de la commission à Bruxelles (MIC), l'assistance des autres Etats Membres.

Le thème d'Euratox 2002 a été le traitement et l'évacuation des victimes d'un attentat lors d'une manifestation sportive de grande ampleur : 200 blessés ont simulé l'attaque sur le site ; 2000 autres victimes ont figuré pour une prise en charge au niveau européen.

Comme il s'agissait de valider le bon fonctionnement du mécanisme communautaire de coopération en matière d'intervention de secours relevant de la Protection Civile, à ces moyens français se sont ajoutés des équipes de secours de cinq pays européens mobilisées à travers le centre de surveillance et d'information de la commission, à savoir: l'Autriche, l'Espagne, la Grèce, l'Italie et la Suède. Chacun des ces pays a mobilisé entre 15 et 20 spécialistes d'intervention dans le domaine de la lutte contre les effets NRBC. Au total, ce sont plus de 800 sauveteurs qui ont participé à cet exercice ainsi que les centres opérationnels départementaux, nationaux et européens de Protection Civile. Une délégation de 30 observateurs officiels de l'UE dont 2 observateurs luxembourgeois ont assisté à l'exercice.

10.2. Artemis II : Exercice d'alerte

Le Service National de la Protection Civile a participé à un exercice international, organisé par la Commission Internationale pour la Protection de la Moselle et la Sarre (CIPMS). Il s'agissait d'une simulation d'une pollution avec des résidus liquides de cyanures dans la Moselle en territoire français.

Cet exercice d'alerte avait pour objet de tester tous les éléments du Plan d'avertissement et d'alerte Moselle/Sarre, c'est-à-dire :

- le déroulement prescrit de la communication entre les centres principaux internationaux d'avertissement,
- l'utilisation correcte des formulaires de transmission des messages,
- le message de confirmation de réception du fax,
- la fin de l'avertissement sur les secteurs partiels,
- l'envoi au secrétariat de la CIPMS de tous les fax transmis par les Centres Principaux Internationaux d'Avertissement (CPIA),
- la mise à l'essai du modèle d'alerte Rhin (modèle du temps d'écoulement Rhin).

L'objectif de l'exercice pour le Central des Secours d'Urgence 112 était d'identifier les problèmes potentiels ainsi que les pistes éventuelles à explorer en vue de leur résolution.

10.3. Exercice de l'Unité de Support Psychologique

Le 6 juin l'Unité de Support Psychologique organisait, en étroite collaboration avec la commune de Walferdange, la Police Grand-Ducale, les pompiers professionnels de la Ville de Luxembourg, la Base Nationale de Support, le SAMU de Luxembourg et les sapeurs pompiers, un exercice commun sur la mise en œuvre du plan d'intervention " Service d'Accueil des Impliqués " applicable en cas d'accident causant de nombreuses victimes lors d'une manifestation de grande envergure.

11. La formation

11.1. Cours élémentaires de secourisme

Organisés en collaboration avec les administrations communales, les cours élémentaires de secourisme connaissent un succès croissant d'année en année.

De nombreuses actions de propagation du secourisme ont été organisées sur le plan local par les responsables des centres de secours.

Le nombre de cours élémentaires de secourisme organisés en 2002 était de 125 avec 2.328 participants par rapport aux 118 cours avec 2.181 participants de l'année 2001.

L'augmentation considérable du nombre de participants aux cours élémentaires de secourisme au cours de la dernière décennie est due pour une grande partie à l'entrée en vigueur de la loi du 17 juin 1994 concernant la sécurité et la santé du travailleur au travail. C'est ainsi que bon nombre d'entreprises, répondant aux obligations leur imposées par la nouvelle législation, font la demande afin de former des secouristes au sein de leur entreprise.

Il y a lieu de signaler que suite à une demande formulée par l'INAP de dispenser, dans le cadre des cours de formation continue du personnel de l'Etat, une formation en matière de premiers secours, le Service National de la Protection Civile a organisé à plusieures reprises de telles formations.

11.2. Cours de formation pour les volontaires de la Protection Civile

Au cours de l'année 2002, 61 secouristes-ambulanciers et 80 secouristes-sauveteurs ont clôturé avec succès leur formation respective.

87 cours ont été tenus à l'Ecole Nationale de la Protection Civile à Schimpach au cours de l'année d'instruction 2002. Ces cours ont été fréquentés par 2.086 personnes et se répartissent comme suit:

* 16 cours de sauvetage avec	443 participants
* 26 cours pour secouristes-ambulanciers avec	555 participants
* 2 cours pour le groupe N.B.C avec	047 participants
* 8 cours de plongée avec	170 participants
* 1 cours pour les agents du C.N.A. avec	012 participants
* 3 cours pour le groupe canin avec	032 participants
* 3 cours pour l'unité de support psychologique avec	110 participants
* 12 cours pour l'entraînement au circuit respiratoire	190 participants
* 16 cours divers avec	527 participants

11.3. Formation pour le permis de navigation

Comme suite à un accord avec le Ministère des Transports, un certain nombre des membres du groupe d'hommes-grenouilles de la Protection Civile, au vu de leurs qualifications, ont été autorisés à pourvoir aux besoins de formation des unités de secours de la Protection Civile et du Service d'Incendie pour l'obtention du permis de navigation.

38 candidats ont été intéressés par cette formation.

11.4. Formation continue

Dans le cadre de son mandat de formation continue, le Service National de la Protection Civile a oeuvré en 2002 dans une double direction :

- l'organisation de cours à l'intention de volontaires actifs
- le planning et le déroulement de séminaires et conférences.

11.4.1. Formation continue pour les cadres

Comme dans le passé la Direction de la Protection Civile avait organisé le 23 février 2002 un colloque des cadres à l'Ecole Nationale de la Protection Civile. Lors de cette rencontre M. Alain Wagner, psychologue, a présenté un exposé sur la gestion du stress lors de situations d'exception, suivi de présentations

au sujet du projet Internet de la Protection Civile, la rétrospective sur l'Année Internationale du Bénévolat, la présentation du nouveau poste de commandement mobile et de la nouvelle génération d'ambulances.

Les 16 et 17 février, le Service National de la Protection Civile avait organisé en étroite collaboration avec le Service d'Incendie et d'Ambulances de la Ville de Luxembourg et le Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) d'Esch/Alzette une formation continue en matière de gestion de situations d'exception. Cette formation se déroulait à l'Ecole Nationale de la Protection Civile à Schimpach. Elle s'adressait aux responsables des Centres de Secours respectivement des unités de la Protection Civile et avait pour but de développer une philosophie commune de prise en charge d'un grand nombre de victimes en cas d'un évènement majeur.

11.4.2. Formation continue des opérateurs du Central de Secours d'Urgences (CSU 112)

L'Institut National d'Administration Publique (INAP) a organisé en étroite collaboration avec la Protection Civile une formation continue les 17 et 24 avril pour les opérateurs du CSU 112. portant sur les thèmes suivants :

- le nouveau plan d'avertissement et d'alerte Moselle et Sarre
- l'utilisation de la nouvelle banque de données " produits dangereux "
- le fonctionnement du nouveau poste de commandement mobile.

11.4.3. Formation continue des instructeurs

Afin de créer des présentations de qualité et de façonner d'une manière plus attractive les cours de 1ier secours, de sauvetage, d'ambulanciers, etc. l'INAP a proposé un cours en microinformatique (logiciel " Powerpoint ") pour les instructeurs de la Protection Civile.

Les 14 et 15 septembre les instructeurs en secourisme et en sauvetage se sont réunis en colloque à l'Ecole Nationale de Schimpach les thèmes suivants ont été traités:

- le matériel d'intervention dans le cadre des menaces terroristes NBC
- la préparation des services de secours face au risque terroriste chimique
- le plan d'intervention interne de l'Hôpital de la Ville d'Esch/Alzette
- exercice de simulation " Gestion de situations d'exception "

L'épreuve de recyclage, prévue par le règlement grand ducal du 15 février 1995 portant organisation de l'instruction à donner à la population et aux volontaires des unités de secours de la Protection Civile, a été organisée en 2002 afin de proroger le mandat renouvelable des instructeurs en secourisme et instructeurs en sauvetage.

11.4.4. Formation continue des volontaires

Dans le souci d'optimiser la formation des volontaires et dans le but de sensibiliser les différents services d'intervention, impliqués en cas d'événement majeur à une philosophie commune de prise en charge des victimes, le Service National de la Protection Civile avait organisé un cycle de formation continue en matière de gestion de situations d'exception. Cette formation qui se déroulait à l'Ecole Nationale de la Protection Civile, avait comme objectif de tester les chaînes de commandement des secours face aux conséquences d'un événement de grande envergure et de permettre aux volontaires d'acquérir des compétences spécifiques. Ainsi 52 personnes ont été formées dans la gestion de situations d'exception.

Ce cycle de formation continue a également été l'occasion d'inviter des experts, qui figurent parmi les meilleurs spécialistes luxembourgeois des matières abordées.

11.4.5. Séminaires et conférences

Les 10 et 11 décembre, un séminaire a été organisé sur le thème " Favoriser le recrutement de bénévoles ". Ce séminaire, tenu par M. Heinz Janning de l'agence du bénévolat de Brème, avait pour objectif de donner aux responsables des centres de secours/unités de la Protection Civile les instruments nécessaires pour mieux saisir le phénomène du volontariat, son ampleur, sa portée et son potentiel. Le but était d'améliorer l'infrastructure du secteur du bénévolat auprès de la Protection Civile afin d'obtenir une meilleure gestion des ressources, une amélioration des pratiques de gestion et une administration plus efficace des ressources humaines.

Le 3 décembre la Protection Civile en étroite collaboration avec le Ministère de la Famille avait organisé à la Base Nationale de Support à Lintgen une conférence avec M. Heinz Janning traitant le thème " Freiwillige suchen und finden - Gewinnstrategien für gemeinnützige Organisationen " qui a connu un grand succès.

11.5. Formation des membres du CNA

L´instruction des membres du groupe d´alerte, composé exclusivement de volontaires, se fait par ordre semestriel à raison de 12 réunions d´instruction au bâtiment de la direction de la Protection Civile.

La participation aux séminaires de la Protection Civile ainsi que le week-end de formation annuel du CNA à l´Ecole Nationale à Schimpach font également partie intégrante de la formation des membres du CNA.

Une partie des membres du CNA forme le sous-groupe CATTENOM. En étroite collaboration avec le groupe N.B.C. de la Protection Civile et les membres du Service de la Radioprotection du Ministère de la Santé, le groupe CATTENOM du CNA assume ses tâches habituelles, à savoir la collecte d´informations et les calculs de prévision dans les zones contaminées.

12. Formations à l'Etranger

12.1. Semaine de formation continue en Suède

L'Union Européenne a invité des représentants des pays francophones à participer à un séminaire, au sujet de la médecine de catastrophe, qui s'est tenu du 5 au 10 octobre 2002 à Linköping, 240 kilomètres au sud-ouest de Stockholm dans une ancienne caserne militaire.

La formation en question avait pour sujet la gestion des situations d'exception. Ainsi différents accidents ont été mis en scène, dont entre autre : un accident d'avion dans un territoire difficilement accessible, un accident de train avec écoulement de produits chimiques et une collision en masse sur une autoroute. Le but de cet exercice était de gérer un hôpital prêt à l'admission d'une centaine de blessés.

Le matériel d'entraînement EMERGOTRAIN, dont la Protection Civile possède également un exemplaire, fût utilisé lors de ces exercices.

Au cours de cette semaine de formation les plans d'intervention des différents pays furent analysés et des expériences échangées.

12.2. Formation des membres du CNA

Après l´attentat du 11 septembre 2001, le CNA a intensifié ses efforts en vue de mieux pouvoir accomplir ses tâches. Deux membres du groupe ont participé à des séminaires à l´"Akademie für Notfallplanung und Zivilschutz des BVA à Bad Neuenahr-Ahrweiler" en Allemagne. Ces séminaires avaient comme sujet : le danger d´une attaque avec des agents biologiques et/ou chimiques.

13. Publications

Le but des publications éditées par le Service National de la Protection Civile est d'une part d'informer la population sur le comportement à adopter en situation de crise et de fournir à la population des informations indispensables pour leur sécurité. D'autre part ces publications sont censées attirer l'attention du public sur les activités et les mérites des volontaires de la Protection Civile et notamment de sensibiliser le public à s'engager dans les rangs des unités de secours de la Protection Civile.

Le tirage et la diffusion de ces dépliants dépendent des groupes de population ciblés par les différentes actions.

13.1. La brochure "Que faire en cas d'alerte nucléaire"

Cette brochure qui est éditée par le Ministère de la santé et le Ministère de l'Intérieur à été mise à jour et rééditée.

13.2. La brochure "Erste Hilfe"

Cette brochure en langue allemande qui est éditée par le Service National de la Protection Civile à été adaptée aux dernières règles en matière de secourisme et rééditée.

13.3. Dépliant d'information pour l'Unité de la Cuisine Mobile

Dans la série des dépliants édités par le Service National de la Protection Civile, un dépliant d'information sur les activités de l'unité de la cuisine mobile a été édité.

13.4. Dépliant d'information pour l'Unité de Sauvetage.

Dans la série des dépliants édités par le Service National de la Protection Civile, un dépliant d'information sur les activités du service de Sauvetage a été réédité et ceci en langue allemande et française

14. Manifestations sur le plan national

14.1. Campagnes publicitaires

Des stands d'information sur la Protection Civile et de propagation du secourisme ont été assurés lors du " Nouveau Salon de l'Enfant " et dans différents lycées.

14.2. Manifestations 2002

14.2.1. Grand Départ du Tour de France 2002

A l'occasion du Grand Départ du Tour de France au Grand-Duché de Luxembourg, le Service National de la Protection Civile a dû mettre en place un dispositif préventif important.

Afin de garantir une coordination efficace des secours, un poste de commandement national installé dans les bâtiments de la Police Grand-Ducale a été mis en œuvre. Des représentants de la Direction de la Protection Civile ainsi que des agents-opérateurs du CSU112 ont rejoint ce Poste de Commandement National afin de coordonner au mieux les éventuelles actions de secours, en étroite collaboration avec la Police Grand-Ducale et l'ensemble des acteurs impliqués.

Au niveau de la Ville de Luxembourg, la Protection Civile avait mis à disposition des différents services impliqués le Poste de Commandement Mobile de la Base Nationale de Lintgen, véhicule équipé de telle sorte qu'il permet une communication adéquate entre l'ensemble des acteurs sur le terrain.

Au niveau national, de nombreuses réunions ont été organisées avec les différents centres de secours de la Protection Civile afin de gérer d'une part les interventions éventuelles dans le cadre du Tour de France, mais également dans un souci d'assurer au mieux le déroulement des interventions quotidiennes.

Des dispositifs préventifs ont été mis en place notamment à Heiderscheid, Côte de Hoscheid, Côte de Vianden, Echternach, Côte de Wormeldange, Remich et Hostert.

L'ensemble des centres de secours de la Protection Civile a assuré une permanence renforcée pendant la durée de la manifestation.

14.2.2. Giro d'Italia

Lors du passage du Giro d'Italia dans notre pays le 14 et 15 mai 2002, la Protection Civile a assuré différents dispositifs préventifs.

L'ensemble des 15 centres de secours de la Protection Civile concernés par la traversée de la course dans leur rayon d'action ont renforcé leur permanence afin de garantir au mieux toute intervention éventuelle.

Un dispositif préventif de quatre ambulances a été mis en place en date du 14 mai 2002 lors de l'arrivée de la course dans la Ville d'Esch-sur-Alzette, et ceci en étroite collaboration avec le Service Incendie de la Ville d'Esch sur Alzette.

Un poste de commandement national composé de membres de la Police Grand-Ducale, du Service Incendie, de l'Administration des Ponts et Chaussées et de la Protection Civile a coordonné l'ensemble des actions.

14.2.3. Concert Steelworx

Lors du concert Steelworx qui a eu lieu en date du 23 juin 2002 à Esch-sur-Alzette, la Protection Civile avait mis en place, tel qu'il est d'usage lors de manifestations pareilles, un énorme dispositif.

Le Poste de Commandement Mobile de la Protection Civile a été installé afin de garantir une coordination et une communication optimale avec l'ensemble des intervenants.

Outre les membres de la Protection Civile, des représentants de la Police Grand-Ducale, du Service Incendie de la Ville d'Esch-sur-Alzette ainsi que de l'ensemble des acteurs sur le terrain ont fait partie de ce poste de commandement.

Un Poste Médical Avancé a été installé sous la coordination des équipes du SAMU de l'Hôpital de Ville d'Esch-sur-Alzette.

Au total, 2 médecins anesthésistes-réanimateurs, 4 infirmiers-anesthésistes et une quarantaine d'ambulanciers ont assuré le dispositif médical.

Vu l'importance du site, l'équipe logistique, le sauvetage, le groupe canin ainsi que le groupe des hommes-grenouilles ont également été mobilisés préventivement.

Le ravitaillement de l'ensemble des intervenants de la Protection Civile, du Service Incendie et de la Police Grand-Ducale a été organisé par une équipe spécialisée de la Base Nationale de la Protection Civile de Lintgen.

15. Assistance internationale

15.1. Allemagne

Lors de graves inondations qui se sont produites en août 2002 en Europe de l'Est, l'Allemagne a été fortement touchée. 40.000 personnes ont du être évacuées et une vingtaine de personnes sont malheureusement décédées.

Afin de pouvoir gérer cet événement d'une envergure exceptionnelle, l'Allemagne a demandé assistance auprès des autres pays de l'Union Européenne.

C'est ainsi qu'en date du 16 août 2002, le Ministre de l'Intérieur, fût contacté par son homologue de Rhénanie-Palatinat afin de demander l'assistance du Grand-Duché de Luxembourg aux victimes des inondations.

Le Ministre de l'Intérieur a immédiatement accordé cette aide en sollicitant le Service National de la Protection Civile de mettre tout en œuvre afin de répondre à la demande d'assistance.

Les volontaires des centres de secours de Mamer, Pétange, Dudelange et de la Base Nationale de la Protection Civile de Lintgen furent alertés pour charger un convoi de camions avec plus de 1000 lits de camps, 2000 couvertures et quelques 44.000 sacs de sable à destination d'un aéroport militaire se trouvant près de Trèves.

L'Armée allemande avait dépêché des hélicoptères militaires à Trèves afin d'acheminer le matériel dans les régions sinistrées.

Au matériel mis à disposition par la Protection Civile s'est joint du matériel de l'Armée Luxembourgeoise dont entre autre 20.000 sacs de sable, 200 lits de camp et 500 couvertures.

Cette assistance s'inscrit dans le cadre de l'accord bilatéral entré en vigueur en 1978 entre la République Fédérale d'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg.

15.2. République Tchèque

Un des autres pays fortement touchés par les inondations en août fut la République Tchèque.

Suite à une demande d'assistance de la République Tchèque, le Gouvernement luxembourgeois avait décidé, en plus d'une aide financière, de mettre à disposition des vaccins contre l'hépatite A.

Ces vaccins, achetés et gérés par le Ministère de la Santé, furent acheminés en République Tchèque par un véhicule frigorifique de la Base Nationale de la Protection Civile Lintgen.

L'ensemble de cette action d'assistance a été coordonné en étroite collaboration entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Santé, le Ministère des Affaires Etrangères et l'Ambassade Luxembourgeoise en République Tchèque.

15.3. Belgique

Suite à l'explosion qui s'est produite en date du 22 octobre 2002 à la Cokerie d'Ougrée, le Central des Secours d'Urgence 112 fût confronté à une demande d'assistance provenant des autorités belges.

Immédiatement, il a été décidé d'envoyer, suite à la demande précise formulée, l'hélicoptère de secours muni de l'équipe SAMU, sur les lieux de l'incident afin de prendre en charge une victime gravement brûlée.

Les autorités luxembourgeoises ont également assuré aux autorités belges d'accorder l'assistance de tout autre moyen de secours nécessaire.

Cette assistance internationale s'inscrit dans le cadre de la loi du 22 avril 1999 portant approbation de l'accord entre le Gouvernement du Grand Duché de Luxembourg et le Gouvernement du Royaume de Belgique sur l'assistance mutuelle en matière de Protection Civile.

STATISTIQUES 2002

Interventions des ambulances de la Protection Civile de 1962 à 2002

Année	Interventions				Exercices, entretien et divers	Total des sorties	Total des kilomètres parcourus
	Accidents de circulation	Autres accidents	Maladie	Autres interventions			
1962 à 1979	8318	14964	55053	8121	4768	91224	2994438
1980	1105	2056	8868	811	478	13318	517163
1981	1083	2200	10169	873	518	14843	566961
1982	1063	2411	12511	834	667	17486	672553
1983	1101	2274	12962	870	662	17869	658060
1984	1166	2405	13134	867	555	18127	643900
1985	1119	2369	14553	917	512	19470	683074
1986	1181	2502	15568	922	520	20693	735771
1987	1005	2715	15576	1143	521	20960	757618
1988	1157	2717	15615	1111	510	21110	759263
1989	1186	2754	17080	1287	574	22881	864214
1990	1222	2913	15586	1272	499	21492	793561
1991	1311	3099	17442	1301	518	23671	879710
1992	1352	3141	18770	1400	496	25159	898491
1993	1230	3255	18519	1517	504	25025	879581
1994	1236	3298	18918	1574	547	25573	926573
1995	1277	3760	20610	1688	573	27908	1019894
1996	1249	4093	21058	1640	582	28622	975567
1997	1339	4100	18608	1664	575	26286	871571
1998	1390	4063	17467	1679	575	25174	837647
1999	1612	4572	18109	1724	508	26525	856249
2000	1586	4690	18303	1779	566	26924	860361
2001	1677	4612	18760	1876	484	27409	856198
2002	1586	4791	18911	2190	471	27929	883610
Total:	37531	89754	432150	39060	17183	615678	21392228

Sorties des ambulances de la Protection Civile pendant l'année 2002

Centres de secours	Interventions									Autres sorties				Total des sorties	Total des kilomètres parcourus
	Accidents de circulation	Autres accidents	Maladie	Transports décommandés	Incendie	Manifestations sportives	Autres interventions	Total des interventions	Kilomètres parcourus	Exercices	Entretien et divers	Total des autres sorties	Kilomètres parcourus		
BELVAUX	54	184	878	36	7	31	1	1191	23542	20	37	57	1541	1248	25083
BETTEMBOURG	140	300	794	95	1	12	22	1364	41122	5	21	26	1053	1390	42175
BIGONVILLE	14	59	179	25	0	2	2	281	21048	10	7	17	664	298	21712
DIEKIRCH	33	153	436	32	2	7	17	680	16752	4	9	13	435	693	17187
DIFFERDANGE	23	72	701	29	3	0	5	833	14874	1	12	13	991	846	15865
DUDELANGE	68	214	747	27	11	4	206	1277	28586	0	13	13	700	1290	29286
ECHTERNACH	65	209	723	69	5	16	5	1092	66401	13	14	27	869	1119	67269
ESCH/ALZETTE	115	447	2075	159	7	11	68	2882	32832	12	20	32	994	2914	33826
ETTELBRUCK	127	397	1715	66	2	11	7	2325	43505	8	33	41	1102	2366	44607
HOSINGEN	45	82	425	21	1	13	0	587	34416	5	12	17	1007	604	35423
JUNGLINSTER	50	128	375	26	2	5	11	597	23753	4	6	10	349	607	24102
KAYL	49	186	821	38	3	4	1	1102	25432	3	7	10	588	1112	26020
LAROCHETTE	43	117	295	28	0	11	5	499	22028	3	16	19	452	518	22480
LINTGEN	107	336	1198	65	1	21	0	1728	61059	6	2	8	116	1736	61175
MAMER	121	221	998	29	5	22	54	1450	37349	7	11	18	536	1468	37885
MERTERT	59	271	857	129	3	18	5	1342	81745	10	23	33	1672	1375	83417
PETANGE	110	372	1927	137	7	8	20	2581	51525	1	20	21	832	2602	52357
REDANGE	53	119	568	81	3	14	16	854	48118	9	24	33	1363	887	49481
REMICH	89	205	722	8	0	0	13	1037	59273	1	5	6	454	1043	59727
SCHENGEN	24	138	315	10	3	12	6	508	29021	1	2	3	154	511	29175
SCHIFFLANGE	51	237	829	94	7	16	14	1248	15659	4	13	17	453	1265	16112
STEINFORT	39	123	426	51	4	8	12	663	27288	5	8	13	356	676	27644
TROISVIERGES	29	57	306	18	2	15	4	431	30387	2	6	8	577	439	30964
WILTZ	58	164	601	64	2	12	5	906	29574	3	13	16	1064	922	30638
TOTAL:	1566	4791	18911	1337	81	273	499	27458	865289	137	334	471	18322	27929	883610

Répartition des sorties totales des ambulances de la Protection Civile sur les différents mois des années 1997 - 2002

MOIS	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Janvier	2569	2059	2251	2481	2304	2369
Février	2182	2048	2290	2179	2034	2148
Mars	2288	2188	2230	2214	2376	2270
Avril	2207	2027	2148	2109	2174	2308
Mai	2205	2259	2247	2360	2460	2413
Juin	2088	2200	2311	2370	2340	2331
Juillet	2275	2276	2349	2340	2441	2523
Août	2026	1955	2127	2175	2080	2333
Septembre	1997	2002	2116	2151	2225	2222
Octobre	2253	2116	2208	2309	2308	2403
Novembre	2074	2012	2013	2079	2266	2146
Décembre	2122	2032	2235	2157	2401	2463
Total:	**26286**	**25174**	**26525**	**26924**	**27409**	**27929**

Répartition des sorties des ambulances de la Protection Civile sur les différents mois de l'année 2002

Mois	INTERVENTIONS				Exercices, entretien et divers	Total des sorties	Total des kilomètres parcourus
	Accidents de circulation	Autres accidents	Maladie	Autres interventions			
Janvier	87	406	1704	153	19	2369	72106
Février	104	350	1534	140	20	2148	65707
Mars	133	361	1567	173	36	2270	71628
Avril	140	385	1576	170	37	2308	71556
Mai	141	395	1597	234	46	2413	76105
Juin	147	429	1457	227	71	2331	72122
Juillet	166	453	1643	210	51	2523	83814
Août	152	438	1547	168	28	2333	75594
Septembre	132	418	1471	174	27	2222	73321
Octobre	129	393	1639	196	46	2403	76364
Novembre	117	361	1452	163	53	2146	66500
Décembre	118	402	1724	182	37	2463	78793
TOTAL	1566	4791	18911	2190	471	27929	883610

Sorties des ambulances de la Protection Civile
de 1962 à 2002
Répartition sur les différents centres de secours

Centres de secours		Interventions						
		Accidents de circulation	Autres accidents	Maladie	Autres interventions	Exercices, entretien et divers	Total des sorties	Total des kilomètres parcourus
BELVAUX	65	1745	3670	19507	1825	1144	27891	606621
BETTEMBOURG	62	2738	5707	20165	2898	1137	32645	1016374
BIGONVILLE	65	496	1148	3891	640	412	6587	537169
DIEKIRCH	63	1445	3728	14284	1494	669	21620	653063
DIFFERDANGE	81	821	3693	33394	1163	751	39822	1030208
DUDELANGE	67	1605	4899	24336	2065	792	33697	736524
ECHTERNACH	62	1561	4044	18953	2013	925	27496	1681359
ESCH/ALZETTE	69	2954	8974	53669	4455	1214	71266	1241969
ETTELBRUCK	63	2561	5526	39617	2645	1861	52210	1595217
HOSINGEN	72	773	1390	6507	663	373	9706	620370
JUNGLINSTER	96	323	598	1859	192	87	3059	127782
KAYL	63	1497	3978	19613	1515	741	27344	683273
LAROCHETTE	63	1261	2635	8664	1137	611	14308	688493
LINTGEN	62	2931	6661	25279	2144	289	34304	1267845
MAMER	63	2705	4156	15525	1677	725	24788	732965
MERTERT	62	1661	4375	14656	1811	734	23237	1418840
PETANGE	64	2667	7053	31855	3428	1445	46448	1315417
REDANGE	63-68/ 75	1040	2204	11417	1027	475	16163	1015344
REMICH	62	1945	4769	16800	1091	440	25045	1412353
SCHENGEN	77	194	636	2027	319	308	3484	214006
SCHIFFLANGE	74	1396	3771	16768	1821	532	24288	398367
STEINFORT	63	1284	2439	15126	911	378	20138	708692
TROISVIERGES	62	742	1224	5505	636	345	8452	686350
WILTZ	65	1186	2476	15733	1490	795	21680	1063619
TOTAL:		37531	89754	435150	39060	17183	615678	21452220

Relevé détaillé des divers cours donnés à l'ENPC pendant l'année 2002

Cours donnés		Nombre des participants
Définition	Nombre	
Sauvetage	16	443
Secourisme	26	555
N.B.C.	2	47
Plongée	8	170
C.N.A.	1	12
CANIN	3	32
U.S.P.	3	110
Circ. respiratoires	12	190
Divers	16	527
Total	85	2086

Relevé des cours de premiers secours et le nombre de participants de 1961 à 2002

Année	Nombre de cours	Nombre de participants
1961-1985	762	20 310
1986	25	633
1987	44	1 252
1988	44	978
1989	43	980
1990	44	961
1991	52	1 448
1992	51	1 468
1993	56	1 742
1994	54	1 711
1995	58	1 579
1996	86	1 815
1997	79	1 759
1998	89	2 046
1999	119	2 358
2000	96	2 078
2001	118	2 181
2002	125	2 328
TOTAL	**1 945**	**47 627**

Interventions des véhicules de sauvetage de la Protection Civile de 1981 à 2002

Année	Accidents de circulation	Autres accidents	Pollutions	Intempéries	Incendie	Autres interventions	Exercices, entretien et divers	Total des sorties	Total des kilomètres	Total des heures d'intervention des volontaires
1981	463	30	113	82	127	207	595	1617	41945	10977
1982	445	71	82	85	155	252	477	1567	39727	10031
1983	483	56	89	139	130	477	502	1876	46233	14670
1984	577	36	118	250	135	418	530	2064	47875	13420
1985	694	46	148	54	179	460	476	2057	50107	11969
1986	770	66	158	95	197	563	604	2453	57942	14041
1987	732	92	189	103	244	479	615	2454	56306	14728
1988	839	88	221	145	242	749	561	2845	55764	16219
1989	855	83	214	59	226	476	527	2440	54344	13071
1990	801	54	212	558	328	705	521	3179	69248	24614
1991	878	79	254	60	324	595	533	2723	61602	18604
1992	984	85	269	174	256	656	685	3109	77031	19049
1993	1110	142	271	302	316	817	739	3697	81810	37301
1994	1186	128	269	115	322	769	846	3635	82430	22080
1995	1351	184	302	348	304	1050	1137	4676	89432	36185
1996	1385	175	245	129	338	872	1026	4170	80248	21890
1997	1553	245	268	341	367	1120	1472	5366	130294	24905
1998	1607	139	315	305	357	1424	1655	5802	138739	23548
1999	1829	173	361	483	380	1715	1465	6406	156756	23776
2000	1819	186	523	328	332	1186	2322	6696	153215	26302
2001	1821	189	501	209	349	1335	1846	6250	134497	20392
2002	1703	208	488	280	372	1294	1724	6069	131994	21512

Sorties des véhicule de sauvetage de la Protection Civile pendant l'année 2002

Sorties des véhicules de sauvetage de la P.C pendant l'année 2002

Centres de secours	Interventions									Autres sorties				Total des sorties	Total des kilomètres parcourus	Total des heures d'intervention des volontaires
	Accidents de circulation	Autres accidents	Pollutions	Transports d'eau	Intempéries	Incendie	Autres interventions	Total des interventions	Kilomètres parcourus	Exercices	Entretien et divers	Total des autres sorties	Kilomètres parcourus			
BELVAUX	56	5	12	0	3	10	16	102	1702	37	45	82	3123	184	4825	1000
BETTEMBOURG	188	10	39	0	9	8	124	378	5517	23	5	28	961	406	6478	1133
DIEKIRCH	39	3	28	0	3	14	31	118	1289	2	38	40	1522	158	2811	649
DIFFERDANGE	31	5	24	0	12	16	31	119	642	19	40	59	3266	178	3908	327
DUDELANGE	50	0	16	0	0	37	255	358	4248	1	2	3	162	361	4410	1105
ECHTERNACH	48	5	2	0	4	1	6	66	1015	11	16	27	1109	93	2124	305
ESCH/ALZETTE	87	6	42	2	39	52	74	302	3225	16	34	50	1823	352	5048	1199
ETTELBRUCK	80	1	24	0	5	13	98	221	2450	17	75	92	3603	313	6053	1859
HOSINGEN	73	13	18	0	13	2	10	129	2024	1	99	100	5348	229	7372	463
JUNGLINSTER	46	0	19	0	7	12	11	95	1105	30	54	84	2654	179	3759	391
KAYL	91	49	34	0	45	51	273	543	2008	46	145	191	2544	734	4552	3623
LAROCHETTE	54	3	23	0	22	8	27	137	1515	17	47	64	1624	201	3139	365
LINTGEN	157	40	25	8	23	28	29	310	9166	70	118	188	13341	498	22507	1231
MAMER	178	13	53	0	18	25	50	337	4112	17	107	124	4128	461	8240	1042
MERTERT	102	21	16	0	7	12	43	201	3327	50	93	143	4693	344	8020	1240
PETANGE	64	2	11	0	6	13	37	133	1125	0	26	26	2955	159	4080	1409
REDANGE	69	4	20	0	5	7	15	120	2251	7	60	67	2513	187	4764	380
REMICH	103	8	28	0	6	5	28	178	3414	7	33	40	2506	218	5920	965
SCHIFFLANGE	57	8	16	0	7	20	43	151	1456	13	75	88	6123	239	7579	542
STEINFORT	38	4	27	0	19	20	31	139	2118	20	104	124	4338	263	6456	1507
TROISVIERGES	50	3	3	0	13	3	6	78	1156	1	26	27	2095	105	3251	259
WILTZ	42	5	8	0	14	15	46	130	2007	27	50	77	4691	207	6698	518
TOTAL:	1703	208	488	10	280	372	1284	4345	56872	432	1292	1724	75122	6069	131994	21512

Interventions contre la pollution du milieu naturel par hydrocarbures de 1973 à 2002

Année	Nombre d'interventions	Nombre de volontaires engagés	Nombre d'heures prestées	Nombre de kilomètres parcourus
1973-1979	189	647	2171	15995
1980	45	242	719	6154
1981	30	128	328	2687
1982	15	80	217	1760
1983	24	79	233	1916
1984	29	94	315	2586
1985	21	93	312	2300
1986	25	87	257	1625
1987	24	103	290	1819
1988	29	96	229	1915
1989	21	70	192	1324
1990	29	86	291	2059
1991	31	123	481	2652
1992	35	81	193	2751
1993	28	72	167	975
1994	17	70	422	1736
1995	21	46	135	806
1996	22	80	190	1530
1997	8	18	35	138
1998	7	47	86	249
1999	16	40	66	618
2000	16	44	70	612
2001	13	36	58	589
2002	17	55	110	2312
	712	2517	7567	57108

Transport d'eau potable effectués par la Protection Civile au profit de la population

Année	Heures de travail	Quantité d'eau (litres)	
1966-1975	2387	4842700	En dehors de ces transports d'eau effectués par des volontaires de la Protection Civile, des remorques-citernes de 12.000 litres ont été temporairement mises à disposition d'administrations communales en vue de l'approvision-nement en eau de la population et d'entreprises industrielles pour éviter des interruptions de production et d'exploitation
1976	442	752000	
1977	17	82000	
1978	56	129000	
1979	42	81000	
1980	67	118000	
1981	124	412000	
1982	173	884000	
1983	120	325000	
1984	197	645000	
1985	235	942000	
1986	106	247500	
1987	98	182000	
1988	111	288000	
1989	78	216000	
1990	288	751000	
1991	139	300000	
1992	171	582000	
1993	185	538000	
1994	116	256000	
1995	16	55000	
1996	45	96000	
1997	55	250000	
1998	16	356000	
1999	25	175000	
2000	118	1200000	
2001	26	225000	
2002	24	156000	
TOTAL:	5477	15086200	

Interventions du groupe d'hommes grenouilles de la Protection Civile de 1970 à 2002

Années	Sauvetage de personnes ou recherches de noyés	Recherche et sauvetage de biens	Total des interventions	Nombre de plongeurs engagés
	Nombre d'interventions			
1970-1985	94	125	219	658
1986	5	6	11	38
1987	3	5	8	31
1988	4	8	12	32
1989	3	5	8	18
1990	8	15	23	105
1991	2	30	32	128
1992	5	16	21	85
1993	28	12	40	213
1994	5	10	15	48
1995	16	36	52	250
1996	11	6	17	82
1997	10	13	23	84
1998	10	11	21	80
1999	16	11	27	104
2000	8	4	12	33
2001	21	3	24	159
2002	9	10	19	80
Total:	**258**	**326**	**584**	**2 228**

Relevé des interventions du groupe d'hommes grenouilles de la Protection Civile pour l'année 2002

Nature de l'intervention	Nombre des interventions	Nombre de plongeurs engagés	Nombre d'heures prestées
Accident de circulation	2	10	3
Sauvetage de personnes	2	3	3
Recherche de personnes	2	8	3
Recherche de biens	3	18	89
Reconnaissance sous-marine	3	28	110
Interventions diverses	7	13	16
Total:	19	80	224

Heures de permanence prestées près du lac de barrage d'Esch-sur-Sûre pendant la période du 15 mai au 15 septembre 2002	1140
Heures de permanence prestées à l'occasion de l'exercice d'autres activités 2002	1006
	2370

RAPPORT DU COLLOQUE DES CADRES QUI S'EST TENU À

Schimpach, le 22 février 2003

A 9.30 heures Monsieur Anen ouvre le colloque des cadres traditionnel en souhaitant la bienvenue à tous les cadres de la protection civile et à Monsieur Jean-Paul Conzemius, Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Intérieur.

Le Directeur tient à remercier les cadres et les volontaires pour leur engagement exemplaire dont ils ont fait preuve pendant l'année 2002.

Les activités au sein du service national de la protection civile pendant l'année écoulée et pour l'année 2003 sont décrites en détail dans le rapport d'activité ci-avant.

Monsieur Anen salue Madame le Dr Pierrette Huberty-Krau pour un exposé sur la Direction de la Santé. Selon la loi du 21 novembre 1980 la direction de la santé a notamment pour mission

1) d'étudier les problèmes concernant la santé publique
2) de conseiller les autorités publiques et les collectivités
3) de veiller à l'observation des dispositions légales et réglementations en matière de santé publique
4) d'assurer le contrôle de la situation sanitaire du pays
5) de prendre les mesures d'urgence nécessaires à la protection de la santé
6) de collaborer sur le plan national et international à l'élaboration et à l'application de la politique sanitaire

Les attributions sont réparties entre le secrétariat général et sept divisions :

- la division de l'inspection sanitaire et le service de la médecine de l'environnement ;
- la division de la médecine curative et le bureau de contrôle de qualité des analyses de biologie clinique ;
- la division de la médecine préventive et sociale ;

- la division de la médecine scolaire, le service de la médecine, dentaire scolaire, le service audiophonologique et le service orthoptique et pléoptique ;
- la division de la santé au travail ;
- la division de la pharmacie et des médicaments ;
- la division de la radioprotection.

La Division de l'Inspection Sanitaire est chargée d'assurer la protection de la santé publique tant en ce qui concerne l'hygiène du milieu que la surveillance et la lutte contre les maladies transmissibles.

La Division de l'Inspection Sanitaire s'occupe principalement des avis sanitaires sur les établissements publics , du contrôle de la salubrité des établissements d'alimentation collective, de la surveillance et lutte contre les maladies transmissibles, de la surveillance de l'hygiène du milieu, des plaintes en insalubrité et des formalités mortuaires.

Madame Huberty-Krau a présenté dans son exposé différentes maladies infectieuses dont :

la tuberculose pulmonaire, la méningite, la légionellose, la variole.

Le colloque se poursuit par un exposé détaillé de Monsieur Gilbert Schleich sur le nouveau système de guidage et de localisation pour véhicules d'intervention.

Ce nouveau système est composé :

- d'un récepteur GPS (global positioning system) qui fournit les coordonnées de la position du véhicule
- d'un équipement de visualisation de messages alphanumériques (par exemple : l'adresse du lieu de l'intervention, le type d'intervention etc.) envoyés par le C.S.U. vers le véhicule
- d'un équipement pour la saisie du statut du véhicule (véhicule libre, en service commandé, sur les lieux de l'intervention, en route vers l'hôpital, etc.)
- d'un réseau radio qui transmet les données GPS et le statut vers un ordinateur central
- d'un ordinateur qui transpose les données GPS vers une carte digitalisée (dans notre cas la carte topo/cartographique de l'Administration du Cadastre et de la Topographie) et qui visualise le statut du véhicule.

Ce système permettra au C.S.U. 112 :

- de guider le véhicule d'intervention sur le lieu de l'intervention de façon plus précise étant donné qu'il dispose de la position du véhicule et d'une carte digitalisée détaillée
- de localiser à tout moment le véhicule d'intervention le plus proche d'un lieu d'intervention avec l'indication si le véhicule est disponible ou non (statut du véhicule)
- d'envoyer sous forme de message télématique les données relatives à l'intervention. L'équipage du véhicule dispose de toutes les informations nécessaires sous forme " écrite " (élimination des erreurs de commande).

Le gain de temps réalisé par un tel système n'est pas négligeable surtout lorsqu'il s'agit d'administrer rapidement des soins à une personne en danger.

Il reste à relever que des systèmes de ce type sont déjà en service auprès de maints services de secours à l'étranger où ils ont d'ailleurs prouvé leurs avantages.

En outre, il y a lieu de signaler que le système provoque une réduction du taux de trafic sur le réseau radio (vocal) améliorant ainsi la gestion des incidents pour les opérateurs du C.S.U. 112.

Monsieur Charles Brück informe l'assemblée sur l'avancement du projet Internet des Services de Secours. La mise on-line du site devrait se réaliser au courant du premier trimestre 2003. L'Intranet prévu dans une deuxième phase servira dans le futur d'outil de travail quotidien pour le membres de la Protection Civile. Il devra faciliter leur travail en optimisant l'accès aux informations dont ils ont besoin pour mener à bien leur mission ainsi qu'en simplifiant les tâches administratives.

Madame Karin Greis fait une brève présentation sur le nouveau principe d'envoi du courrier. Le conseil d'administration des P & T a décidé le remplacement du mode d'affranchissement par forfait à partir du 1er avril 2003 et par conséquent le Service National de la Protection Civile se voit obligé d'abandonner le mode d'affranchissement actuel. Pour les envois postaux ordinaires des centres/unités de secours, la solution des " Post Enveloppes " s'impose.

Questions techniques et administratives :

Cours de formation pour cadres

Afin de pouvoir assurer la formation des nouveaux membres du cadre et d'offrir une formation continue aux membres actuels, différents cours seront organisés également au cours de l'année 2003/04, à savoir :

- les cours organisés par l'INAP (Institut national d'administration publique) :
- Führen von Teams im Freiwilligenbereich le 17 et 18 juin 2003 à Schimpach
- Powerpoint 2000 le 6 et 7 mai 2003 (max. 8 personnes) à l'INAP
- phase I GSE, cours de base pour les volontaires et les cadres intéressés
- phase II GSE, cours destiné aux personnes ayant assisté au cours de base GSE (exercices de simulation)
- 3 cours de présentation d'une journée des autres unités de secours p.ex. Police, Armée, Pompiers professionnels, CITA

Délais d'attente au SNCT (Service National de Contrôle Technique)

Le personnel du SNCT a reçu les consignes de traiter prioritairement les véhicules des unités de secours. Il y a lieu de signaler qu'il est évident que le véhicule en permanence soit desservi par deux personnes en tenue officielle d'ambulancier ou de sauveteur.

Appareils recherche-personne de réserve

Les appareils recherche-personnes fonctionnent 24 heures sur 24 et sont portés en permanence par les volontaires, également pendant les interventions, il s'ensuit que des appareils de rechange doivent être disponibles en nombre suffisant dans les centres de secours afin de remédier au remplacement des appareils défectueux pendant la durée des réparations. En cas de besoin d'appareils recherche-personne de réserve, une demande écrite est à adresser à Monsieur Gilbert Schleich.

Proposition pour permanence des cadres

Le centre de secours de Bettembourg a introduit une proposition quant à l'organisation de permanence 24h/24 des chefs de centre respectivement de chefs de centre adjoints afin de communiquer au central de secours d'urgence

112 une personne de contact disponible pouvant assurer la gestion d'une intervention de grande envergure.

Monsieur Anen a proposé aux chefs de centre de se consulter dans ledit projet et de proposer lors d'un prochain colloque les détails concrets d'une telle gestion des permanence ses cadres.

Organisation des permanences au centre de secours de Pétange

Le centre de secours de Pétange se voit contraint de devoir assumer parallèlement aux interventions dans leur propre secteur, les tâches des centres de secours de Belvaux et de Differdange qui se voient dans l'impossibilité d'assurer une permanence pendant la journée. Vu le nombre d'interventions toujours croissant dans ce secteur, le centre de secours de Pétange a informé les cadres de la difficulté de garantir la permanence des trois centres. Monsieur Anen a proposé une rencontre avec les chefs de centre concernés afin de trouver une solution à ce problème.

Décès d'un patient sur la voie publique

Si le décès d'un patient a été constaté par le médecin en cours d'une intervention, les ambulances de la Protection Civile ne sont pas autorisées légalement à transporter la personne en question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 16.45 heures par Monsieur Anen.

Karin Greis et Claudine Oth

EIN "HUNDELEBEN" ZUR RETTUNG VON MENSCHENLEBEN !

Immer wenn Menschen in Luxemburg vermisst werden, gleich unter welchen Bedingungen, können die Rettungshunde der Protection Civile angefordert und kurzfristig eingesetzt werden.

Die Alarmierung kann jederzeit über die Notrufzentrale 112 erfolgen.

Seit ihrer Einführung im Jahre 1995 verzeichnete die Hundestaffel der P.C. insgesamt

mehr als 60 Realeinsätze.

Trümmersuche :

Wann?

Bei der Suche nach verschütteten Menschen

* nach Explosionen oder Einstürzen von Bauwerken jeder Art
* nach Unglücksfällen in Tunnels oder Stollen
* nach massiven Erdrutschen
* nach Erdbeben

Warum?

* Suchunde verkürzen den Zeitraum um zu den Verschütteten vorzudringen,
* Sie gefährden bei Einsturzgefahr weder die Verschütteten noch die Rettungskräfte,
* Sie behindern oder erschweren nicht andere Rettungsmassnahmen,
* Suchhunde können selbst in kleinste und schwierigste Bereiche vordringen,
* Sie sind unempfindlich gegenüber Lärm, Rauch,
* Im Gegensatz zu technischem Gerät können Rettungshunde auch bewusstlose oder tote Personen orten.

Flächensuche

Wann?

Bei der Vermisstensuche in unübersichtlichem Wald- oder Buschgelände

* nach suizidgefährdeten Menschen,
* nach älteren und desorientierten Menschen,
* nach verirrten oder verlaufenen Kindern,
* nach umherirrenden schockierten Unfallopfern,

falls der Ausgangspunkt des Opfers nicht bekannt ist.

Warum?

* Suchhunde können innerhalb kürzester Zeit grosse Flächen in unwegsamen Gelände nach Vermissten absuchen
* Sie lassen sich auch von anderen Suchmannschaften nicht stören
* Die Ueberlebenschance beim Einsatz von Rettungshunden ist 5mal grösser!

Fährtensuche

Wann?

Bei der Suche nach vermissten Personen

* falls der Ausgangspunkt des Opfers bekannt ist
* und eine Geruchsquelle (Kleidungsstück) der Person zur Verfügung steht.

Ausbildung:

Die Grundausbildung eines Rettungshundeteams dauert ca. 2 Jahre.

Sie setzt sich für den Hundeführer aus praktischen und theoretischen Ausbildungsstufen zusammen.

* Erste Hilfe
* Anatomie und Psychologie des Hundes (Kynologie)
* Erste Hilfe am Hund
* Einsatztaktik
* Funkverkehr

* Karten- und Kompasskunde
* Flächen- und Trümmerkunde
* Kletter- und Abseiltechnik

Die Ausbildung der Hunde selbst umfasst u.a. Gehorsam, Gerätearbeit, Detachieren sowie Flächen- und Trümmerarbeit. Die Fährtenarbeit erfordert eine zusätzliche Ausbildung.

Weitere externe Aus- und Fortbildungen wie zum Beispiel.

* im Ausbildungszentrum der Sécurité Civile in Briançon (F)
* bei der Höhenrettungsgruppe der Berufsfeuerwehr Luxemburg und Trier
* bei der nationalen Zivilschutzschule in Schimpachsowie regelmässige Uebungen im In- und Ausland vervollständigen die Ausbildung unserer Teams.

Haben auch Sie Interesse an dieser Tätigkeit oder wollen sie weitere Informationen,

dann rufen Sie uns doch einfach an, tel. 112 oder an den Ausbilder der Rettungshundstaffel der Protection Civile, Garidel Serge 021-299-288.

Serge Garidel
chef de groupe

FLUGZEUGKATASTROPHE VOM 6. NOVEMBER 2002

Einsatzablauf aus der Sicht der freiwilligen Hilfskräfte

Es war gegen 10.10 Uhr als die 2. Ambulanz des Zenters Mertert ab Roodt/Syre in Richtung Niederanven fuhr, mit als Ziel die Kontrollstation in Sandweiler. Auf halber Strecke nahmen die ‚Ambulanciers' rechtsseitig in einem Feld einen Feuerschein wahr und dachten zunächst an einen Strohballen- oder Scheunenbrand. Erst beim Erkennen des Heckflügels des Flugzeuges wurde der Ernst der Lage erahnt. Nach einer kurzen Erkundung erfolgte eine konkrete Rückmeldung an die Leitstelle 112. Auf den ersten Blick ging man von einer ‚Boeing' aus.

Anmerkung: Grundlegender Unterschied zwischen allen "alarmierten" Kräften und diesen Ersthelfern war der, dass erstere wussten was auf sie zukäme, die anderen jedoch nicht. Sie sahen sich von einer Sekunde zur anderen mit einer in diesem Ausmass nie erwarteten Katastrophe konfrontiert.

Mit sämtlichen Notfallkoffern begaben sich die ‚Ambulanciers' zum Flugzeug. Zu diesem Zeitpunkt waren hier zwei Zeugen anwesend. An der Einsatzstelle herrschte Totenstille. Nur das Geräusch der Flammen war zu vernehmen. Dichter Rauch stieg zum Himmel. Laut ihren eigenen Aussagen kamen sich die beiden ‚Ambulanciers' vor als wären sie von Gott und der Welt verlassen. Die vor dem Wrack liegenden Verletzten wurden kurz gesichtet um Prioritäten herauszufinden. Extreme Verletzungen wurden festgestellt.

Samu, Flughafen- und Berufsfeuerwehr waren inzwischen zur Stelle. Auf Anordnung des Samuarztes Claude Streef wurde ein Schwerstverletzter zum NAW evakuiert.

Bemerkenswert ist, dass keiner der ‚Ambulanciers' auch nur einen Moment eine eventuelle Explosion oder Verpuffung befürchtete.

Die Feuerwehren aus den Gemeinden Niederanven und Schüttringen waren sehr schnell am Einsatzort, gefolgt von den Kollegen aus Mensdorf, Grevenmacher, Junglinster, Mertert, Lintgen und später Bous.

Die Zusammenarbeit mit der Flughafen- und der Berufsfeuerwehr war vielseitig, effektiv und kollegial. Die unzähligen anfallenden verschiedenen Arbeiten konnten professionnel und zügig verrichtet werden. Es waren dies unter anderen:

- Sicherstellen des 3fachen Brandschutzes
- Organisation Parking
- Errichten des PMA
- Unterstützung bei der Befreiung und der Bergung des Piloten
- Einsatz unter Atemschutz im Cockpit
- Anheben des linken Flügels des Flugzeuges
- Umfüllen des Kerosins
- Auslegen der Arbeitsbereiche mit Stroh und Paletten
- Befreiung und Bergung der Toten
- Abtransport der Toten
- Beleuchtung.

Zu bemerken ist, dass es in Luxemburg seit Jahrzehnten eine solche Anzahl an Toten nicht gegeben hat, daher ist es verständlich dass allein diese Tatsache, aber auch die Art der Verletzungen, denjenigen welche bei der Befreiung, der Bergung und dem Abtransport mithalfen, alles abverlangte. Dieser Einsatz ist daher als absolut bewundernswert einzustufen. Respekt vor all denjenigen welche sich in dieser Mission engagierten, Mission welche unter der Leitung von ‚infirmier gradué' Carlo Clarens in einer bemerkenswerten Würde ausgeführt wurde.

Die Kooperation mit den Medizinern war weniger intensiv, da es im Endeffekt keinen Massenanfall an Verletzten gab. Man kann jedoch davon ausgehen, dass die generell gute Zusammenarbeit mit unseren Samuärzten auch in diesem Fall funktioniert hätte.

Die Zusammenarbeit mit der Polizei war von Anfang bis Ende mustergültig und wurde permanent mit dem Regionaldirektor Philippe Schrantz abgesprochen. Zivilschutz und Feuerwehr waren engagiert mit:

- dem Abtransport der ‚voice recorder'
- dem Markieren der Konturen des Flugzeuges
- dem Einsammeln und dem Abtransport der Gepäckstücke sowie der persönlichen Utensilien der Opfer

- dem Errichten verschiedener Absperrungen.

Die Kommunikation unter den verschiedenen Hilfskräften wurde im Einsatzleitwagen zentralisiert. Hier arbeiteten ständig zwei Funker, ein Vertreter der Protection Civile, ein Vertreter der freiwilligen Feuerwehr, ein Mitglied der Berufsfeuerwehr sowie ein Offizier der Polizei. Sämtliche relevanten Informationen konnten somit gesammelt, ausgewertet und verarbeitet werden. Auch diente der ELW ab einem gewissen Zeitpunkt als Sammelstelle.

Zur psychologischen Belastung kann man sagen, dass diese bei verschiedenen Aufgaben enorm war, jedoch dadurch unter Kontrolle blieb, dass die Einsatzkräfte nach Kriterien der Einsatzerfahrung eingeteilt wurden. Traten dennoch Probleme auf, so nahm sich die ‚unité de support psychologique' deren an.

Schlussfolgernd kann man mit Bestimmtheit behaupten, dass bei diesem aussergewöhnlichen Einsatz hunderte freiwillige und professionnelle Einsatzkräfte von Protection Civile, Feuerwehr und Polizei einen aufopferungsvollen und disziplinierten Einsatz zeigten.

Manche Vorplanung hat sich als richtig erwiesen, manch andere muss einer Ergänzung oder Verfeinerung unterzogen werden.

Mein Dank an alle Mitarbeiter für eine vorbildliche Leistung.

Jos Schummer
Zenterchef
Kantonalinspektor

MERCI FIR DE MERCI

LUXAIR
Société Luxembourgeoise de Navigation Aérienne S.A.

Monsieur Léon Anen
Directeur
Service National de la Protection Civile
1, rue Robert Stumper
L-2557 Luxembourg

Luxembourg, le 27 novembre 2002

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à vous transmettre en annexe copie d'une lettre que nous venons d'adresser à Monsieur le Ministre de l'Intérieur suite au dramatique accident survenu à bord d'un avion Luxair en date du 6 novembre dernier.

Il nous tient à cœur de vous exprimer personnellement à quel point nous avons apprécié l'engagement et l'efficacité de toutes celles et de tous ceux qui, sous votre direction, ont contribué à gérer les suites d'une catastrophe qui a durement éprouvé les familles des victimes, mais également notre compagnie et le pays tout entier.

Les membres de la Protection civile ont prouvé, à cette occasion, de façon engagée et efficace, qu'ils peuvent parer aux pires éventualités et faire face aux situations d'une extrême gravité.

En réitérant nos remerciements les plus sincères et en vous priant d'adresser notre profonde reconnaissance à toutes les équipes présentes sur le terrain de l'accident et dans les centres d'urgence, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à nos salutations très respectueuses.

Christian Heinzmann
Président du Comité de Direction

Alain Georges
Président du Conseil d'Administration

LUXAIR - Aéroport de Luxembourg
L-2987 - Luxembourg (Gr. D.)
R.C. Luxembourg B 4109 - TVA: LU 11868245
Internet: www.luxair.lu
B.C.E.E. 1000/22349
B.G.L.L. 30-05849-942
B.I.L.L. 7-101/5645
C.C.P.L. 1970-09

Ville d'Echternach

Administration communale

Service : Secrétariat

Echternach, le 23 janvier 2003

Monsieur Léon Anen
Directeur de la Protection Civile
1, rue Robert Stümper
L-2557 LUXEMBOURG

Monsieur le Directeur,

Par la présente nous vous prions d'accepter nos remerciements pour les services de coordination et de mobilisation de secours prestés à l'occasion des récentes inondations qui ont gravement touché notre ville.

Nous avons pu profiter d'un élan de solidarité concrète et sans pareil en notre ville et nous tenons à en rendre hommage aussi à vos collaborateurs qui ont su assurer une couverture professionnelle aux actions menées sur le terrain.

C'est finalement grâce à l'engagement de volontaires bien équipés, très motivés et bien encadrés que, pour beaucoup de citoyens des secteurs touchés, les dégâts ont pu être réduits.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins de la Ville d'Echternach

Marc Diederich

Jos Scheuer

Georges Birgen

Boîte postale 22
L-6401 Echternach

Téléphone 729222-53
Fax 729222-51

LA PROTECTION CIVILE EN GRÈCE

Organisation et coordination des secours

La planification des actions de secours en cas de catastrophe majeure est régie par un décret de 1974 et par la décision ministérielle du 1er juillet 1992.

Un organisme interministériel de coordination (SDO) a été créé pour coordonner l'action gouvernementale en cas de catastrophe. Le SDO est présidé par le ministre le plus compétent pour traiter des conséquences de la catastrophe en question (par exemple, le ministre de la planification de l'environnement et des travaux publics, PE.HO.DE, en cas de séisme). Le SDO regroupe les secrétaires généraux des ministères concernés par la catastrophe.

Tous les ministères concernés ainsi que les préfectures élaborent leurs plans généraux respectifs et les plans préfectoraux spécifiques pour chaque type de catastrophe.

L'organisation de la protection et de la planification des séismes (OEPP) est chargée de planifier la politique nationale de prévention et de protection sismique (plans de prévention, d'éducation information et de protection civile suite à un séisme). L'OEPP est également chargée de coordonner les activités des organismes publics et privés responsables de la mise en œuvre de cette politique ; ce qui inclut la coordination de la mise en œuvre de la politique nationale sus-citée.

L'OEPP a créé une équipe scientifique d'urgence composée de sismologues, de géologues et d'ingénieurs des constructions civiles, chargés de conseiller le SDO en cas de séisme.

Au niveau préfectoral, l'organe de coordination (SNO) présidé par le préfet est l'organe de décision responsable de la gestion de la situation d'urgence.

Au niveau local (communautés) l'organe de coordination (STO) présidé par le maire interviendra.

Le secrétariat général de l'environnement forestier et physique (départements centraux et locaux) est responsable de la lutte, de la prévention et de la formation contre les incendies de forêt. Le service des pompiers maintient la responsabilité principale dans la lutte contre les incendies et le sauvetage en zone urbaine au niveau national.

En cas de besoin, le centre national pour les soins médicaux d'urgence (EKAV) peut être mobilisé pour fournir ses besoins de santé d'urgence et se joindre aux équipes nationales de recherche et de sauvetage. Des soins sont fournis par le ministère de la santé publique et du service social. Le ministère de l'Industrie est responsable des règlements et des mesures de sécurité dans le secteur industriel.

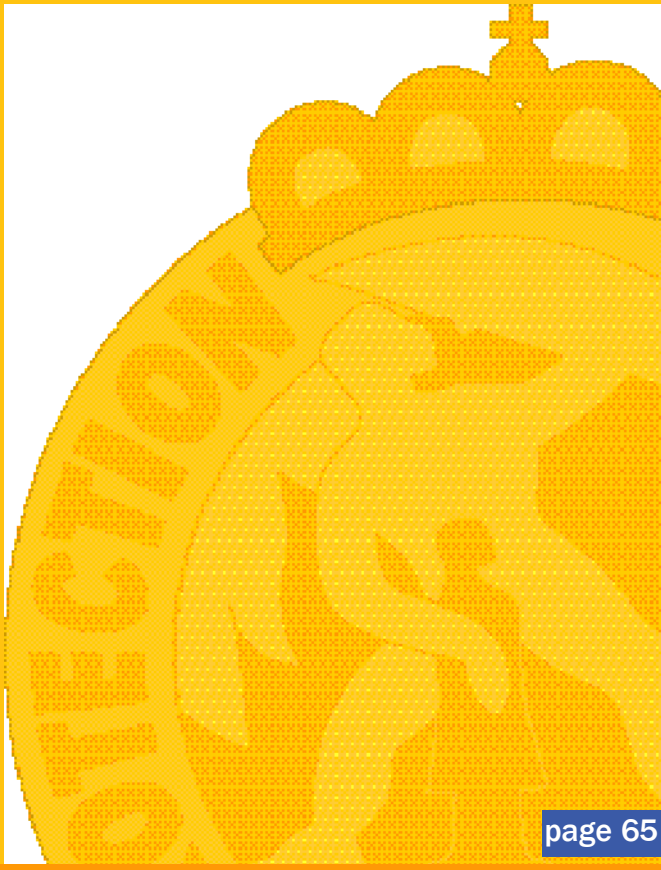

LE SAMU SOCIAL

Un service social d'urgence

Un projet-pilote de la Croix-Rouge luxembourgeoise placé sous la tutelle du Ministère de la Famille

Démarrage : 1er mai 2003 à 0 :00 heures
jusqu'au 31.12.2004

Le Samu Social est un service social d'urgence intervenant 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 dans des situations de détresse psycho-sociale urgente.

Les intervenants du Samu Social sont une équipe de 11 assistants d'hygiène sociale ou assistants sociaux travaillant habituellement dans le cadre du Service Social de Proximité de la Croix-Rouge luxembourgeoise et déjà accoutumés à traiter l'urgence sociale.

Le terrain d'action du Samu Social sont les **13 communes** de la circonscription-sud de la Police grand-ducale, à savoir :

Esch/Alzette - Bascharage - Bettembourg - Differdange - Dudelange - Kayl - Leudelange - Mondercange - Pétange - Reckange/Mess - Rumelange - Sanem - Schifflange.

Le Samu social ne dispose **pas de numéro d'appel propre.** Les situations d'urgence sociale sont ventilées par le **112 et 113**.

Suite à un appel reçu par le 112/113, la protection civile ou les forces de l'ordre

* se rendent sur les lieux et constatent sur place si une intervention du Samu social est nécessaire
* ils en informent leur centrale respective
* la centrale du 112/113 transmet la situation d'urgence sociale au Samu Social qui se rend sur place pour prendre en charge la situation d'urgence sociale.

Tous les autres intervenants dans le cadre de l'urgence tels l'Unité de Soutien Psychologique, les médecins-généralistes de garde, les pompiers, les Collèges des bourgmestre et échevins des 13 communes concernée, le service d'urgence de l'Hôpital de la Ville d'Esch/Alzettes peuvent faire appel au Samu social par le biais du 112 ou 113.

Les domaines d'intervention du Samu Social sont les suivants :

Origine appel 112/113	Constat sur place	Appel Samu-Social
Mineurs en danger physique, psychologique ou moral	* Mineurs maltraités, abusés, négligés, abandonnés * Fugueurs du milieu familial * Mineurs dont la personne responsable n'a pas l'usage de ses facultés mentales	24h/24h et 7j/7j sauf en cas d'hospitalisation du mineur en danger
Personnes âgées, handicapées, invalides en danger physique ou psychologique	* Personnes matraitées, abusées, négligées, abandonnées * Personnes seules incapables de s'assumer * Personnes errantes désorientées * Secours alimentaire urgent nécessaire * Placement urgent nécessaire	24h/24h et 7j/7jsauf en cas d'hospitalisation de la personne en danger
Hospitalisation **Décès** * Accidents * Tentatives de suicide * Maladies * Crimes * ...	* Mineurs seuls * Personnes seules, incapables de s'assumer (personnes âgées, handicapées, invalides)	24h/24h et 7j/7j
Violences domestiques - conjugales	* Mineurs en danger * Demande d'admission immédiate en foyer (femme, homme)	24h/24h et 7j/7j

Danger en la demeure * Incendies * Inondations * Eboulements * Explosions * Insalubrité * Taudis * Logement inhabitable * ...	* Hébergement ou placement d'urgence nécessaire	Jours ouvrables : 8h00-18h00 Si pas d'autres assistants sociaux sur place ex.: SSP - Office Social - ... Jours ouvrables : 18h00-8h00 Week-end / Jours fériés : 24h/24h
Déguerpissement	* Hébergement ou placement d'urgence nécessaire	Jours ouvrables : 8h00-18h00 Si pas d'autres assistants sociaux sur place ex.: SSP - Office Social - ...

* Dans le cadre du projet-pilote, la précédente liste n'est pas exhaustive. Tout intervenant du domaine de l'urgence se trouvant face à une situation évidente de détresse sociale urgente non répertoriée ci-dessus peut faire appel au Samu social par le biais du 112/113.

La phase pilote du projet aura pour but de mettre en place un service social d'urgence national.

Avril 2003

RÉCKBLÉCK....RÉTROSPECTIVE.... FLASHBACK....RÜCKBLICK

Der Tod im Untergrund

Vor 100 Jahren schwerstes Unglück der Pariser Metro

Anläßlich der Weltausstellung im Jahr 1900 in Paris, wurde ein erstes Teilstück des Metro-Streckennetzes eröffnet. Es diente zur Bewältigung der wachsenden Verkehrsprobleme in der französischen Metropole. Sehr schnell wurde die neue Untergrundbahn zu einem viel und selbstverständlich genutzten Massenverkehrsmittel, womit einem Ausbau des Streckennetzes nichts im Wege stand.

Im April des Jahres 1903 wurde die Linie 2 (Dauphine - Nation) fertiggestellt und bereits am 10. August des selben Jahres sollte es auf dieser Strecke zum bislang folgenschwersten Unglück in der Geschichte der Metro kommen.

Bedingt durch einen Kurzschluss in einem Elektromotor der Zugmaschine geriet ein U-Bahnzug zwischen den Stationen Ménilmontant und Couronnes in Brand. In der Station Couronnes angelangt reagierte das Personal sofort, stoppte den Zug und bat alle Fahrgäste auszusteigen und den Ausgang aufzusuchen. Ein Großteil der Passagiere war aber erbost und verlangten ihr Fahrgeld an den Schaltern zurück. Zu diesem Zeitpunkt hatte sich bereits starker Rauch in der ganzen Station gebildet als ein aus der Gegenrichtung kommender vollbesetzter Zug einfuhr. Die Insassen sprangen aus den Waggons was zu einem zusätzlichen Gedränge in der Station führte. Nicht kundige Fahrgäste fanden den einzigen Ausgang dieser Station nicht und liefen in die falsche Richtung.

Zur endgültigen Panik kam es als durch das Feuer in den damals noch hölzernen Waggons die Beleuchtung ausfiel. Durch die enorme Rauchentwicklung kannten die Rettungsmannschaften große Probleme sich zum Brandherd vorzuarbeiten. Die traurige Bilanz dieses Unfalls beläuft sich auf 84 Todesopfer hauptsächliche Todesursache Ersticken.

Aus diesem Unglück wurden Lehren gezogen deren Umsetzung man heute noch anwendet. Folgende Verbesserungen zur Sicherheit der Passagiere wurden anschließend vorgenommen:

- Notstrombeleuchtungsanlagen welche die Hälfte der Lampen mit Strom versorgte bei Stromausfall
- Unterteilung der Stromversorgung der U-Bahn-Linien
- Mehrere Ausgänge pro Station
- Leuchtanzeigen mit der Aufschrift “SORTIE”
- Ausbildung des Personals.

Als Fazit dieses Unglücks vor 100 Jahren kann man festhalten, dass sehr oft Verbesserungen der Sicherheitsvorkehrungen vorher mit Menschenleben bezahlt werden müssen.

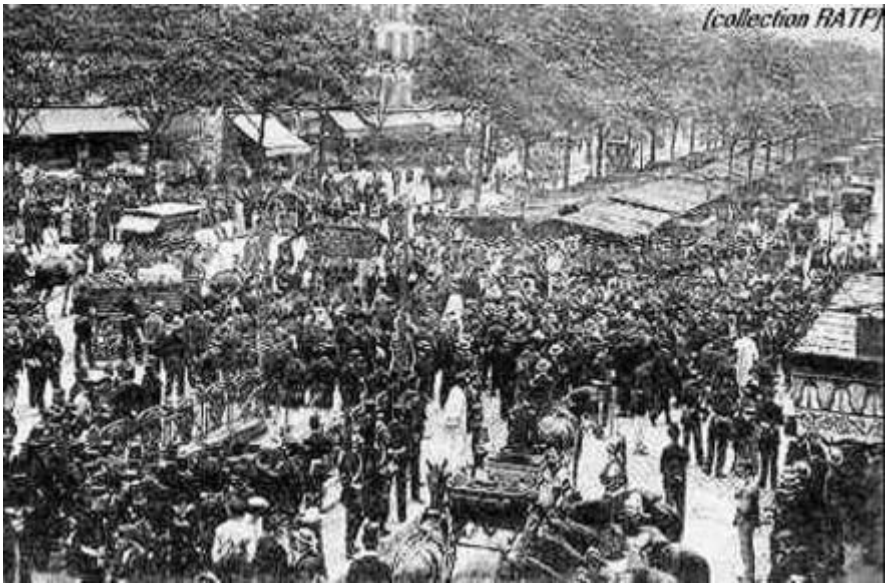

Schaulustige am Ausgang der Metrostation Couronnes

Charles Brück

UNSER VIELSEITIGER FUHRPARK

PMA Einsatzwagen in Wiltz

Seit März dieses Jahres steht dem Einsatzzentrum Wiltz ein neuer Einsatzwagen zur Verfügung. Größtenteils aus Eigenfinanzierung, jedoch in enger Zusammenarbeit mit der Direktion des Zivilschutzes, der Werkstatt Lintgen sowie der Wiltzer Gemeindeverwaltung, wurde der Wagen in Eigenregie konzipiert und aufgebaut.

Im Zusammenhang mit den GSE-Formationen der vergangenen Jahre wurde uns bewusst, dass ein Großschadensereignis ohne spezifisches Einsatzmaterial sowohl in Übungen als auch im Ernstfall nicht durchführbar sei.

Demnach hat sich das Wiltzer Einsatzzentrum entschlossen, in entsprechendes Material zu investieren. Oberstes Gebot bei den Planungen war stets der “Plan nombreuses victimes”. Demnach kann unser Material nur eine Ergänzung zum bestehenden Material darstellen.

In der Fahrerkabine des VW LT 35 sind neben den 6 Sitzplätzen ebenfalls

1 Funkgerät

3 tragbare Funkgeräte

1 GSM Telefon

1 Arbeitstisch

5 Mag-lite

sowie diverse Unterlagen untergebracht.

Im etwa 12 m^3 großen Kofferaufbau ist folgendes logistisches Material untergebracht:

1 pneumatisches Rettungszelt von 40 m^2 mit Zubehör

5 Tragbahren mit verstellbarem Kopfteil

8 normale Tragbahren

12 Tragenuntergestelle

1 Stromaggregat

mehrere Beleuchtungseinheiten

2 Heizungen

mehrere Kabeltrommeln

10 Verkehrsleitkegel

1 Alu-Box Logistik mit Beschriftungstafeln, Überwurfwesten usw. sowie ausgiebiges Rettungsmaterial:

4 Vakuummatratzen

2 Schaufeltragen

1 KED System

mehrere Sets Vakuumschienen

20 Wolldecken

50 Siriusdecken

7 Notfalltaschen mit diversem Erste Hilfe Material

2 Beatmungskoffer

2 große Sauerstoffflaschen mit Druckminderer

6 Alu-Boxen: Verbände

Verbrennungen

Immobilisation

Beatmung

Absaugung / Überwachung

Werkzeug

Neben dem Einsatz des neuen Wagens im Ernstfall eines Großschadensereignisses, bieten sich noch zahlreiche weitere Möglichkeiten, wie beispielsweise Übungen mit lokalem, regionalem und nationalem Charakter, Einsatz bei Unfällen mit 5-10 Verletzen Personen, also unterhalb der GSE-Schwelle, Großveranstaltungen wie Konzerte und Sportmanifestationen, Koordinationsarbeiten bei längeren Einsätzen anderer Einheiten wie beispielsweise Suchaktionen, Öffentlichkeitsarbeit im Rahmen des Zivilschutzes, der Feuerwehr oder der Polizei.

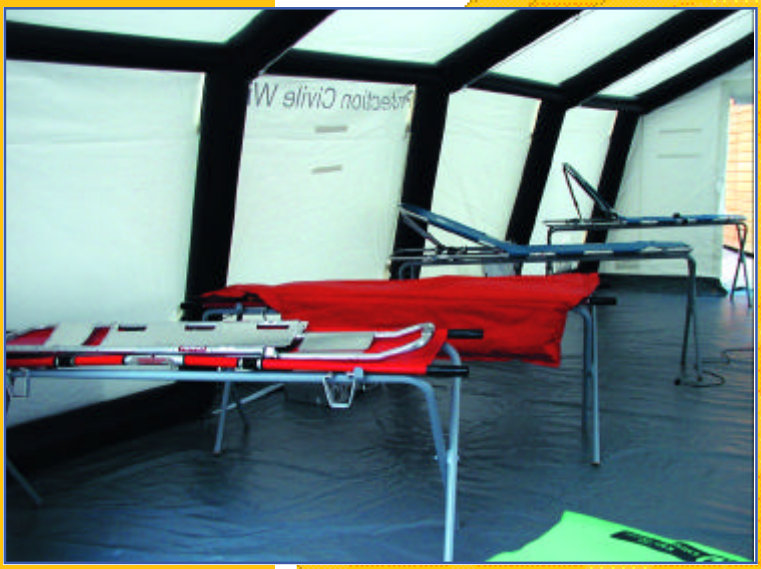

Die Containerküche des Zivilschutzes :

Ausstattung zum Kochen: 2 Druckkessel mit einem Inhalt von je 150 Liter
1 Bratpfanne von 70 Liter
1 Ofen
4 elektrische Kochplatten
3 Warmhaltebecken
1 Kühlschrank von 1200 Liter

Technische Einrichtung: Alle Kessel sowie der Ofen werden über Dieselöl Brenner betrieben die auch bei Stromausfall betriebsbereit bleiben.

Notstromanlage 24 Volt über 2 Akkus
Beleuchtung 24 und 220 Volt
Duntsabzuganlage für den gesamten Kochbereich
Kraftstoffbehälter 250 Liter

PROGRAMME DE FORMATION À L'ÉCOLE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE À SCHIMPACH

SEPTEMBRE 2003 - JUILLET 2004
(DISTRIBUTION: TOUS LES CADRES)

Dates	Unité convoquée	Matière
Septembre 2003		
06/07	Recyclages sauvetage 75-76	sauvetage
13/14	80-1	sauvetage
13/14	Cuisine mobile	formation
21/22	U.S.P. (1)	formation
21	ARI PC Mamer	formation
23	Cours de recyclage	secteur communal
24	Cours de recyclage	secteur communal
27/28	G.S.E.	formation
27/28	N.B.C.	formation
27/28	H.G.	formation
Octobre 2003		
04/05	Hosingen	secourisme
04/05 SP	Initiation **max 24 pers.** (1)	Formation
10 au 12	H.G. 11	formation
11/12	80-2	sauvetage
11/12	Initiation **max 24 pers.** (2)	secourisme
11/12	U.S.P. (Cinqfontaines) (2)	formation
18/19	Kayl	secourisme
21	Cours de recyclage	secteur communal
22	Cours de recyclage	secteur communal
25/26 SP	Troisvierges/Wiltz	secourisme
25/26	G.S.E. **max 24 pers.**	formation

Novembre 2003

05		Cours de recyclage	secteur communal
08/09		Pétange	secourisme
15/16		Steinfort	secourisme
15/16		80-3	sauvetage
22/23	SP	Cours d'initiation (3) / Mega-Code	secourisme
29/30		Junglinster	secourisme
29/30	SP	G.S.E **max 24 pers.**	formation

Décembre 2003

06/07	SP	80-4	sauvetage
06/07		Initiation (4) **max.24 pers.**	secourisme
13/14		81-1	sauvetage
15/16		81-2	sauvetage
17/18		81-3	sauvetage
25		Noël	————

Janvier 2004

10/11		Bettembourg/Mertert	secourisme
17/18		Bigonville/Redange	secourisme
20/21		81-4	sauvetage
22/23		81-5	sauvetage
24/25		81-6	sauvetage
24	SP	G.S.E. **max 24 pers**.	formation
31/01		U.S.P. (3)	formation

Février 2004

07/08	SP	80-5	sauvetage
14		Cadres	Colloque
22		Carnaval	
28/29	SP	Réserve	
28/29		G.S.E. **max 24 pers.**	formation

Mars 2004

06/07		80-6	sauvetage
09/10		G.S.E.	formation
13/14		Remich - Schengen - Schifflange	secourisme
20/21	SP	82-1	sauvetage
20/21		Groupe Canin	Formation
27/28		Lintgen	secourisme
27/28	SP	G.S.E. **max 24 pers.**	formation
29 au 01		Police U.S.P.	formation

Avril 2004

03/04		Larochette	secourisme
03/04		C.N.A.	formation
11		Pâques	
17/18		Diekirch/Echternach	secourisme
17/18	SP	82-2	sauvetage
21		Cours de recyclage	secteur communal
24/25		Esch-Alzette/Belvaux	secourisme
24/25		H.G.	formation
26 au29		Police U.S.P.	formation

Mai 2004

08/09	SP	82-3	sauvetage
08/09		N.B.C	formation
10 au13		Police U.S.P.	formation
15/16	SP	Dudelange	secourisme
15/16		Groupe Canin	formation
25		Cours de recyclage	secteur communal
22/23		Ettelbruck	secourisme
22/23		H.G.	formation
22	SP	G.S.E. **max 24 pers.**	formation
30		Pentecôte	

Juin 2004

05/06		Mamer	secourisme
09		Cours de recyclage	secteur communal
12/13	SP	82-4	sauvetage
19/20		Differdange	secourisme
19/20	SP	G.S.E.	Formation
26/27		82-5 / Mega-Code	sauvetage
26/27		H.G.	formation
30		Cours de recyclage	secteur communal

Juillet 2004

03/04		**G.S.E. max 24 pers.**	Formation
03/04	SP	Empêchés	secourisme
07		Cours de recyclage	secteur communal
10/11		82-6 (Test)	sauvetage
17		Journée d'information Instructeurs	sauvetage
18		Journée d'information Instructeurs	secourisme

Le directeur de la protection civile,
Léon Anen

AUS- UND WEITERBILDUNG BEI DER PROTECTION CIVILE

Die Aus- und Weiterbildung bei der Protection Civile befindet sich derzeit, in einer Phase der Umstrukturierung. Erste Erfahrungen mit bereits vollzogenen Veränderungen (z.B. zusätzliches Kursangebot) belegen, dass zahlreiche Freiwillige diese Chance zur weiteren Qualitätsverbesserung der Leistungen sowie als Basis für mehr Effektivität und Effizienz verstehen.

Wir sind bestrebt unsererseits durch eine bessere Informationspolitik allen Freiwilligen die für sie richtigen Qualifizierungsmöglichkeiten anzubieten. Wir wollen damit eine weitere Verbesserung - ausgerichtet auf die Bedürfnisse unserer Einsatzkräfte - erreichen.

An dieser Stelle erwartet der aufmerksame Leser das Ausbildungsprogramm der Wochenendlehrgänge der nationalen Schule des Zivilschutzes in Schimpach für den Zeitraum September 2003 - Juli 2004. Bedingt durch die Zunahme von Kursus- und Seminarangeboten und dem Platzmangel in dieser Ausgabe haben wir uns entschieden nur noch die Daten der Wochenendkurse welche für die Einsatzzentren bzw. Einheiten in Schimpach reserviert sind hier aufzuführen (siehe unten).

Um das Gesamtangebot der Kurse und Seminare sowie die zugehörigen Erklärungen (Datum, Dauer, Programm, Voraussetzungen, Anmeldung,...) jedem Freiwilligen verfügbar zu machen, haben wir uns erstmals entschieden einen Jahreskatalog zu veröffentlichen. Diese Auflistung aller Veranstaltungen werden den jeweiligen Einsatzzentren bzw. Einheiten zugestellt. Eine Unterstützung hierbei bietet in Zukunft auch unser Internetauftritt, welcher zur Zeit noch angepasst und optimiert wird. Eine Online-Version des Gesamtkursangebotes kann unter der e-mail-Adresse volontariat@protex.etat.lu bereits jetzt angefragt werden.

Wir werden alles daransetzen, dass zum Nutzen unserer Freiwilligen - und damit indirekt der gesamten Bevölkerung - mit der Neuorientierung eine weitere Qualitätssteigerung sichergestellt wird. Für zusätzliche Vorschläge, Kritiken oder Feed backs betreffend diese Neuerungen, über die oben angegebene e-mail-Adresse bedanken wir uns an dieser Stelle im voraus.

Charel Brück

Dates	Centre/Unité
13/14 septembre 2003	Cuisine mobile
21/22 septembre 2003	U.S.P.
27/28 septembre 2003	N.B.C. + H.-G.
04/05 octobre 2003	Hosingen
10-12 octobre 2003	H.-G.
11/12 octobre 2003	U.S.P.
18/19 octobre 2003	Kayl
25/26 octobre 2003	Troisvierges + Wiltz
08/09 novembre 2003	Pétange
15/16 novembre 2003	Steinfort
29/30 novembre 2003	Junglinster
10/11 janvier 2004	Bettembourg + Mertert
17/18 janvier 2004	Bigonville/Rédange
31/01 janvier 2004	U.S.P.
14 février 2004	Colloque des cadres
13/14 mars 2004	Remich + Schengen +Schifflange
20/21 mars 2004	Canin
27/28 mars 2004	Lintgen
03/04 avril 2004	Larochette + C.N.A.
17/18 avril 2004	Diekirch + Echternach
24/25 avril 2004	Esch-Alzette/Belvaux + H.-G.
08/09 mai 2004	N.B.C.
15/16 mai 2004	Dudelange + Canin
22/23 mai 2004	Ettelbruck + H.- G.
05/06 juin 2004	Mamer
19/20 juin 2004	Differdange
26/27 juin 2004	H.- G.
17 juillet 2004	Journée Instructeurs en Sauvetage
18 juillet 2004	Journée Instructeurs en Secourisme

LIENS INTERNET NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Liens nationaux

Centre de secours Kayl	www.cik.lu
Centre de secours Dudelange	www.cid.lu
Centre de secours Bettembourg	www.cibett.lu
Centre de secours Mertert	www.center-mertert.lu
Centre de secours Schifflange	http://webplaza.pt.lu/public/gobillot/index.htm
Centre de secours Lintgen	www.bns.lu
Centre de secours Belvaux	www.pcbieles.org
Police Grand-Ducale	www.etat.lu/police/internet
FNSP	www.pompjeesverband.lu
Gefahrengutdaten	www.ericards.net
Clinique de garde	www.hopital.lu
Pharmacie de garde	www.pharmacie.lu

Liens internationaux

Protection Civile Suisse	www.protectioncivile.admin.ch
Le SAMU de PARIS	http://www.invivo.net/samu75/accueil.html
Espagne	www.proteccioncivile.org
Allemagne	www.bzs.bund.de
Autriche	www.adis.at/zivilschutz
Belgique	www.mibz.fgov.be/pc/pcb/encb03.htm
Danemark	www.beredskabsstyrelsen.dk
Finlande	www.intermin.fi/sm/pelastus/esite_eng/index.html
France	www.intérieur.gouv.fr/organisation/index.htm
British Civil Defence	www.britishcivildefence.org
Hollande	www.minbzk.nl

CHANGEMENTS INTERVENUS AU SEIN DES CADRES DU SERVICE NATIONAL DE LA PROTECTION CIVILE

Par arrêté ministériel du 2 décembre 2002 démission honorable de ses fonctions de chef-adjoint du centre de secours de Mertert est accordée, sur sa demande, à Monsieur Edmond ZENDER de Mertert. Le titre honorifique de ses fonctions exercées à la protection civile est conféré à Monsieur Edmond Zender.

*

Démission honorable de ses fonctions de chef-adjoint du centre de secours de Hosingen est accordée, sur sa demande, à Madame Monique EICHER-PETERS de Hosingen. Le titre honorifique de ses fonctions exercées à la protection civile est conféré à Madame Monique Eicher-Peters.

*

Par arrêté ministériel du 3 décembre 2002 démission honorable de ses fonctions de membre du groupe d'agents opérateurs du centre national d'alerte de la protection civile est accordée, sur sa demande, à Monsieur Roger GEYER de Mensdorf. Le titre honorifique des fonctions exercées à la protection civile est conféré à Monsieur Roger Geyer.

*

Démission honorable de ses fonctions d'instructeur en matière de sauvetage de la protection civile est accordée, sur sa demande, à Monsieur Michel LALLEMAND de Redange/Attert. Le titre honorifique des fonctions exercées à la protection civile est conféré à Monsieur Michel Lallemand.

*

Par arrêté ministériel du 6 janvier 2003, démission honorable de ses fonctions de chef du centre de secours de Junglinster est accordée, sur sa demande, à Monsieur Fred SCHILTZ de Junglinster. Le titre honorifique des fonctions exercées à la protection civile est conféré à Monsieur Fred Schiltz.

Par le même arrêté, Monsieur Romain HOFFMANN, chef-adjoint du centre de secours de Junglinster est nommé aux fonctions de chef du même centre.

*

Le 30 janvier 2003 Monsieur Eric SCHMIT de Hosingen est nommé aux fonctions de chef-adjoint du centre de secours de Hosingen.

*

Par arrêté ministériel en date du 5 février 2003 démission honorable de ses fonctions de chef du centre de secours d'Echternach est accordée, pour limite d'âge, à Monsieur Hubert HOFFMANN d'Echternach avec effet au 15 février 2003. Le titre honorifique des fonctions exercées à la protection civile est conféré à Monsieur Hubert Hoffmann.

Par le même arrêté, Monsieur Pascal HACK d'Echternach est nommé aux fonctions de chef du centre de secours d'Echternach.

*

Le 11 février 2003, Madame Juliane WIRTHOR-WEYDERT de Gonderange et Monsieur Jacques NILLES de Junglinster sont nommés aux fonctions de chefs-adjoints du centre de secours de Junglinster.

*

Par arrêté ministériel en date du 1er février 2003 ont été désignés instructeurs en secourisme pour une durée de cinq ans : Monsieur Jerry AST de Luxembourg, Monsieur Frank BAULER de Luxembourg, Monsieur Alain BIVER de Luxembourg, Monsieur Jean-Paul BUIJS de Lintgen, Monsieur Robert CLESEN de Welscheid, Monsieur Josy DAHM de Schifflange,
Monsieur Carlo EYDT de Vianden, Monsieur Paul FLOERCHINGER de Burmerange, Monsieur Jean-Paul FRISER de Bivange, Monsieur Jean FRITSCH de Bettembourg, Monsieur John GASPARD de Dudelange, Monsieur Théo GERSON de Steinsel, Monsieur Jean-Pierre GILBERTZ de Luxembourg, Monsieur Carlo GILLEN de Beaufort, Monsieur Gérard GRIGNARD de Schifflange, Madame Jeanine HAMMER-BLAU d'Esch-sur-Alzette, Monsieur Pascal HENGEN de Luxembourg, Monsieur Jean-Marie HERMES de Luxembourg, Monsieur Jeff HERR de Beaufort, Monsieur Marcel HETTO de Mertzig, Monsieur Norbert HORPER de Troisvierges, Monsieur Romain KILL de Luxembourg, Monsieur Jean-Marie KLEIN de Niederfeulen, Monsieur Richard MAJERES d'Ettelbruck, Monsieur André MATHIEU de Dudelange, Monsieur Marco MAY d'Erpeldange, Madame Danièle MOLLING-SPENNER de Bettembourg, Monsieur John NEY de Luxembourg, Monsieur Jean-Paul OTH d'Olm, Madame Christiane OTH d'Olm, Monsieur Marc PORTZEN d'Untereisenbach, Madame Berthe ROTH-ZWANK d'Esch-sur-Alzette, Monsieur Jean-Marie SCHMITZ de Schieren, Monsieur Martin SIMON de Dudelange, Monsieur Fernand STREFF de Pétange, Monsieur

René STROTZ de Mondercange, Monsieur Guy WEBER de Grevenmacher, Monsieur Jean-Pierre WEIRICH de Schifflange, Monsieur Patrick WEYRICH de Niederanven et Monsieur Ernest WIOT de Pétange.

A été désigné instructeur en chef en secourisme pour une durée de cinq ans : Monsieur Norbert HORPER.

Ont été désignés instructeurs en chef adjoints en matière de secourisme pour une durée de cinq ans : Madame Christiane OTH et Monsieur Frank BAULER.

Ont été disignés instructeurs en sauvetage pour une durée de cinq ans :

Monsieur Daniel BELARDI de Tétange, Monsieur Romain BIRDEN de Pétange, Monsieur Carlo BIRSCHEIDT de Lintgen, Monsieur Christian FLAMMANG de Dudelange, Monsieur Pascal HACK d'Echternach, Monsieur Paul HENDEL d'Esch-sur-Alzette, Monsieur Francis KAYSER d'Elvange, Monsieur Gilles KLEIN de Peppange, Monsieur Carlo LECHES de Dippach, Monsieur Romain LEMAIRE de Soleuvre, Monsieur Paul MAINZ de Bettendorf, Monsieur Romain MILLIM de Dudelange, Monsieur Guy SCHILTZ de Lintgen, Monsieur Paul WILWERT de Bettel.

A été désigné instructeur en chef en sauvetage pour une durée de cinq ans : Monsieur Carlo BIRSCHEIDT de Lintgen.

Ont été désignés instructeurs en matière nucléaire, biologique et chimique pour une durée de cinq ans :

Monsieur Patrick BREUSKIN de Sanem, Monsieur Michel FEIDER de Niederanven et Monsieur Jean NICKELS de Rolling.

A été désigné instructeur en chef en matière nucléaire, biologique et chimique pour une durée de cinq ans : Monsieur Jean NICKELS de Rolling.

Ont été désignés instructeurs en matière de sauvetage aquatique pour une durée de cinq ans : Monsieur Roland DISIVISCOUR de Noertzange et Monsieur Guy SCHROEDER de Heisdorf.

*

Démission honorable de ses fonctions de membre du groupe de secours en matière nucléaire, biologique et chimique de la protection civile est accordée, sur sa demande, à Monsieur Nicolas GILSON d'Everlange avec effet au 1er avril 2003. Le titre honorifique des fonctions exercées à la protection civile est conféré à Monsieur Nicolas Gilson.

*

A la date du 6 mars 2003 Monsieur le Ministre de l'Intérieur a nommé conseillers techniques du service national de la protection civile pour une durée de deux ans avec effet au 1er mars 2003 :

Docteur Jean BISDORFF, médecin anesthésiste-réanimateur à la Clinique Ste Elisabeth, Monsieur Michel FEIDER, ingénieur nucléaire au service de la radio-protection du Ministère de la Santé, Monsieur Jean-Paul CONZEMIUS, premier conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Intérieur, Monsieur Léon JUNG, directeur de la protection civile e.r., Monsieur Jean KOSTER, employé privé e.r., Monsieur François WEIS, employé privé e.r., Monsieur Georges SCHEIDWEILER, inspecteur principal 1er en rang du service d'incendie auprès du Ministère de l'Intérieur, Docteur Pierre WEICHERDING, médecin-chef de service à la Direction de la Santé.

Monsieur Jean KOSTER assume les fonctions de préposé et Monsieur François WEIS celles de préposé-adjoint de l'école nationale de la protection civile.

*

Démission honorable de ses fonctions de chef-adjoint du centre de secours de Larochette a été accordée, sur sa demande, à Madame Chantal BERGER de Christnach. Le titre honorifique de ses fonctions exercées à la protection civile a été conféré à Madame Chantal Berger.

*

Par arrêté ministériel du 19 mars 2003, Monsieur Gilbert HOFFMANN de Betzdorf a été nommé aux fonctions de chef-adjoint du centre de secours de Mertert.

*

Démission honorable de ses fonctions de membre du groupe de secours en matière nucléaire, biologique et chimique de la protection civile a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Julien CELLINA. Le titre honorifique de ses fonctions exercées à la protection civile a été conféré à Monsieur Julien Cellina.

*

Par arrêté de Monsieur le Ministre de l'Intérieur en date du 22 avril 2003 Madame Tanja AGOSTA de Steinfort, Monsieur Jos ARNOLDY de Pontpierre et Monsieur Garry BERG de Derenbach ont été nommés aux fonctions de membres du groupe de secours en matière nucléaire, biologique et chimique de la protection civile.

Par arrêté ministériel en date du 23 avril 2003 le Docteur Nicolas RUME, directeur-adjoint de la Santé, a été nommé conseiller technique du service national de la protection civile à partir du 1er mai 2003.

*

Par arrêté de Monsieur le Ministre Michel Wolter en date du 1er février 2003 Messieurs Paul HERMES de Gilsdorf, Marc PETERS de Rollingen, Tom SCHOLTES de Mertzig, Marc SCHROEDER de Rumelange, Ralph WALERS de Lintgen et Claude WEBER de Schrassig ont été désignés instructeurs pour la formation de base et la formation continue des sauveteurs aquatiques et des plongeurs autonomes de la protection civile ainsi que pour les cours préparant au permis de navigation jusqu'au 1er février 2008.

REPERTOIRE TELEPHONIQUE DU
SERVICE NATIONAL DE LA PROTECTION CIVILE
1, RUE ROBERT STÜMPER - Z.I. CLOCHE D'OR GASPERICH L- 2557 LUXEMBOURG

ADMINISTRATION		Fax: 49 771-771	**tél.**	**e-mail**
ANEN Léon	Directeur		49 771-406	
CONER Viviane	Directeur-adjoint		49 771-410	viviane.coner@protex.etat.lu
GREIS-KRANTZ Karin	Chef de bureau	affaires générales, congé spécial	49 771-421	karin.greis@protex.etat.lu
OTH Claudine	Rédacteur-stagiaire	affaires générales	49 771-408	claudine.oth@protex.etat.lu
BORDEZ-FEITZ Nicole	Employée	comptabilité (matin)	49 771-412	nicole.bordez@protex.etat.lu
GILLEN Gisèle	Employée	secrétaire de direction	49 771-407	gisele.gillen@protex.etat.lu
HOFFMANN Mike	Employé	publications	49 771-414	mike.hoffmann@protex.etat.lu
JEANPIERRE Annick	Employée	ambulances pour manifestat.(matin)	49 771-429	annick.jeanpierre@protex.etat.lu
JUNG-BARADEL Nadine	Employée	comptabilité (matin)	49 771-409	
MATYSIK Lydia	Employée	cours de secourisme	49 771-413 493 492	lydia.matysik@protex.etat.lu
MOUSEL GUY	Employé	cours de secourisme	49 771-420	guy.mousel@protex.etat.lu
SERVICE TECHNIQUE		Fax: 49 771-771		
BRÜCK Charles	Ing. tech. insp. ppal 1er en rang		49 771-411	charles.bruck@protex.etat.lu
SCHLEICH Gilbert	Ing. tech. insp. ppal 1er en rang		49 771-401	gilbert.schleich@protex.etat.lu
INSTRUCTION ET MATERIEL SANITAIRE		Fax: 49 771-771		
BLEY Guy	Infirmier hospitalier gradué		49 771-305	guy.bley@protex.etat.lu
CLESEN Roby	Employé		49 771-402	robi.clesen@protex.etat.lu
FLOERCHINGER Paul	Employé		49 771-432	paul.floerchinger@protex.etat.lu
CENTRAL DES SECOURS D'URGENCE		Fax: 49 38 88	112	urgences.112@protex.etat.lu
BAUSCH Jeannot, BELARDI Daniel, BINZ Camille, FERRING Francis, GOBILLOT François, GOERGEN Robert, GOTTING Jeff, HERR Jeff, HOFFMANN Guy, MARTINY Armand, MEYER Fernand, OTH Jean-Paul, SCHULLER Henri, THILL Nico, WILTGEN Romain				
ATELIER DE LA PROTECTION CIVILE		Fax: 32 77 67	32 03 87	carlo.birscheidt@protex.etat.lu
73C, route de Diekirch, L-7440 Lintgen BIRSCHEIDT Carlo, EWEN Georges, FABER Paul, HAUFFELS Claude, MULLER Guillaume, SCHAAL Nico				
ECOLE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE		Fax 94 92 33-337	94 92 33-1	enpc@protex.etat.lu
Maison 93, L-9684 Schimpach ERRAMI-COPINE Jocelyne, MARNACH-COLLES Anita, MARNACH Armand, STEIES-BAULISCH Viviane, THILMANY Théa, WINANDY Renée, ZEIEN-VAN DEN BERG Josée				

IMPRESSUM
Grand-Duché de Luxembourg
Ministère de l'Intérieur
"Fir dech a fir däi Land"
Publication périodique du Service National
de la Protection Civile
No.57

Rédaction
Direction de la Protection Civile
1, rue Robert Stümper - L- 2557 Luxembourg
Tél: 49.77.11 - Fax: 49771-771

Conception:
Service National de la Protection Civile

Impression:
Imprimerie Faber, Mersch

Photos:
Raymond Brausch, Mike Hoffmann
Centre de secours Wiltz

112

Protection Civile